

Les migrants

Lettre 127 aux cercles de silence

Mars 2027

le Parlement européen, soutenu par une alliance entre la droite et l'extrême droite, a voté l'orientation toujours plus répressive des politiques migratoires européennes. Ce nouveau texte accentue la menace pour les droits fondamentaux des personnes étrangères.

Cependant, le nombre d'arrivées de personnes migrantes a baissé début 2026. Mais le nombre de décès a augmenté. Les migrants sont retenus dans les pays bordant l'Union Européenne (qui sont payés pour ce faire). Mais la plupart du temps les conditions des migrants est catastrophique dans ces pays (dont la plupart ne respectent pas les droits de l'Homme.

Des études et rapports de divers pays, montrent que les migrants intégrés constituent un bénéfice économique pour le pays. Et que le coût de l'intégration serait inférieur à celui nécessaire pour les expulser. Il semble que le gouvernement espagnol l'ai compris et mis en œuvre. Pourquoi les politiques ne veulent pas prendre en compte ces études ? Peut-être pour être élu lors d'un prochain scrutin ? S'il y a de véritables raisons politiques, il serait temps de les exposé afin d'assurer « la transparence » des débats dans les pays démocratiques.

La **commission d'enquête parlementaire** sur les conséquences des accords du Touquet en 2003 entre la France et le Royaume-Uni travaille actuellement. Elle auditionne de nombreuses personnes et ONG. Son objectif est d'évaluer les conséquences humaines, matérielles et financières de l'action publique découlant de ces accords sur les droits fondamentaux des personnes exilées en transit sur le littoral du Nord et du Pas-de-Calais. Les travaux sont en cours : les *suivre sur* : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/organes/autres-commissions/commissions-enquete/ce-accords-touquet?_sc=MTUzMjI4NiMyNjM1NjU1

Bonne lecture,

Michel Girard

Table des matières

FRANCE.....

Asile : en France, la CNDA gèle les recours des Iraniens et Libanais en attendant de voir l'évolution de la situation.....2

Protection des femmes étrangères face aux violences : quand le statut migratoire fragilise.....3

La France va enquêter sur l'ancien patron de Frontex pour complicité de crimes contre l'humanité.....4

Bayonne.....7

Calais.....7

Guéret.....9

Mayotte.....10

Niort....12
Poitiers....12
Sete....12
MANCHE....
Des passeurs faisaient traverser la Manche à des migrants en yacht pour 15 000 euros 13
MEDITERRANEE....
UNION EUROPÉENNE....
Accord UE-Turquie : 10 ans après, quel bilan ?....20
Europol lance un centre européen de lutte contre le trafic de migrants....22
Allemagne....25
Espagne....28
Portugal....34
EUROPE....
Norvège....35
Royaume-Uni....36
Royaume-Uni - France....39
AFRIQUE....
Algérie....40
Ethiopie....41
Liban....43
Libye....43
Niger....44
Tunisie....45
AMERIQUE....
Canada....46
USA....46

FRANCE

ASILE : EN FRANCE, LA CNDA GÈLE LES RECOURS DES IRANIENS ET LIBANAIS EN ATTENDANT DE VOIR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION

Les recours des demandeurs d'asile d'Iran et du Liban ont été suspendus par la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) afin d'éviter le risque de rejet de leur demande, a

annoncé mardi 24 mars 2026 la juridiction française, expliquant attendre la stabilisation de la situation sécuritaire dans les deux pays.

La Cour, chargée de réexaminer les dossiers des déboutés de l'asile par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), a pris cette décision il y a "*une dizaine de jours*" au vu des événements en cours au Moyen et Proche-Orient, a précisé son président. Le droit européen prévoit notamment qu'il est possible d'accorder une mesure de protection à des demandeurs d'asile issus de zones en proie à une "*violence aveugle*". Il faut donc s'assurer que les personnes qui ont fait appel du rejet [avant le début du conflit] ne peuvent pas obtenir l'asile pour ce nouveau motif, a-t-il expliqué.

Depuis que les États-Unis et Israël ont lancé des frappes contre l'Iran le 28 février 2026, 1 029 personnes ont été tuées au Liban d'après les autorités libanaises. Côté iranien, aucun bilan global n'a été récemment publié, mais l'ONG Human Rights Activists News Agency (HRANA), basée aux États-Unis, avait recensé le 21 mars 2026 au moins 3 230 morts, dont 1 406 civils.

Pour rappel, dans le droit français, les recours sont suspensifs : c'est-à-dire que le demandeur d'asile n'est pas expulsable tant que la CNDA n'a pas rendu son verdict. Il a le droit de rester en France aussi longtemps que dure la procédure.

L'Ofpra a déjà suspendu des traitement de dossiers d'asile. "*C'est assez classique et fréquent de la part de l'Ofpra d'attendre d'y voir plus clair pour avancer sur des dossiers d'asile*", a expliqué un juriste spécialisé en droit d'asile. "*C'est même le contraire de la précipitation. L'instance attend de savoir s'il y a des craintes légitimes en cas de retour dans le pays. Tant qu'elle ne peut pas répondre à cette question, elle suspend ses décisions. Elle se demande : 'À l'instant T où je dois rendre une décision, le demandeur risque-t-il sa vie en cas de réponse négative ?'*"

Cette suspension avait également eu lieu au tout début de la guerre en Ukraine, en février 2022. Plutôt que de rejeter un dossier d'asile d'un Ukrainien, l'Ofpra avait attendu de voir l'évolution dans le pays pour ne pas renvoyer un ressortissant dans un pays où il risque de mourir.

La CNDA, plus importante juridiction administrative en nombre d'audience (5 340 en 2025) a entendu près de 38 000 requérants et rendu 53 086 décisions en 2025, dans un délai moyen de cinq mois environ. Le taux moyen de protection est de 23,3 % principalement envers les Soudanais, Haïtiens, Éthiopiens, Érythréens, Somaliens ou encore Burkinabé.

PROTECTION DES FEMMES ÉTRANGÈRES FACE AUX VIOLENCES : QUAND LE STATUT MIGRATOIRE FRAGILISE

Un nouveau guide pour connaître et défendre leurs droits

Les violences sexistes et sexuelles touchent indifféremment toutes les femmes, quels que soient leur classe sociale, leur niveau d'éducation, leur nationalité, leur religion, leur orientation sexuelle, etc. Mais, en France, les femmes étrangères ont plus de risques de les subir et plus d'obstacles à franchir pour s'en sortir.

La réponse publique face à ces violences a connu quelques avancées ces dernières années. Mais elle reste globalement très insuffisante, à maints égards, et c'est

encore pire pour les femmes étrangères.

Comme toutes les femmes, elles sont exposées à un continuum de violences sexistes qui s'exercent à la fois dans la sphère privée et intime ainsi que dans la sphère publique (transports, travail, espace public, etc.). Toutefois, leur situation se caractérise par une imbrication et une juxtaposition avec d'autres formes de discrimination, notamment liées à leur situation administrative, qui les surexposent au risque de victimisation secondaire dans leurs démarches d'accès au droit et à la justice. Aux violences sexistes commises par les auteurs s'ajoutent des violences supplémentaires, émanant cette fois des institutions publiques pourtant chargées de protéger toutes les femmes. L'application de ces politiques migratoires se fait aux dépens de la lutte contre les violences sexistes et participent à renforcer les situations de vulnérabilité auxquelles ces femmes sont confrontées.

Les agresseurs renforcent très souvent et facilement leur emprise en menaçant les femmes de leur faire perdre leur titre de séjour si elles portent plainte par exemple. Ils leur font croire que la sortie de l'emprise rimera avec expulsion.

Les femmes étrangères sont aussi confrontées aux préjugés et aux pratiques discriminatoires, empreints de suspicion de la part des forces de l'ordre ou de la justice, qui réduisent notamment leur possibilité de déposer plainte.

Et quand bien même elles parviendraient à déposer plainte, elles sont exclues de certains dispositifs de prise en charge comme l'aide universelle d'urgence. Elles pâtissent d'une protection et d'une prise en charge moindre.

Il n'est pas acceptable de considérer les femmes étrangères victimes de violences sexistes comme moins dignes de protection du fait de leur nationalité ou de leur statut administratif.

Dans ce contexte, La Cimade, De Quel Droit ?, la Fédération nationale des CIDFF, la Fédération nationale Solidarité femmes, Femmes de la Terre et le Gisti ont uni leurs expertises pour rassembler, dans une même avec le soutien de La Vague, les différents outils de défense des femmes étrangères : dans le cadre des procédures civile et pénale, pour accéder à un droit au séjour ou une protection au titre de l'asile, ainsi que pour bénéficier effectivement de leurs droits administratifs, économiques et sociaux, y compris l'hébergement.

Par une meilleure connaissance du droit et de ses arcanes, les femmes étrangères et leurs soutiens peuvent trouver des remparts face aux violences, des ressources pour s'en extraire et pour accéder à une protection et une autonomie globale. Parce que toutes les femmes ont droit à la sécurité, leur protection doit être assurée de manière égale et inconditionnelle.

https://www.gisti.org/spip.php?article7683

LA FRANCE VA ENQUÊTER SUR L'ANCIEN PATRON DE FRONTEX POUR COMPLICITÉ DE CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

Frontex, agence de l'Union européenne chargée du contrôle des frontières, était dirigée par le Français Fabrice Leggeri entre janvier 2015 et avril 2022. En 2024, il avait rejoint le « Rassemblement national » (RN) comme numéro 3 de sa liste pour les

élections européennes. À la tête de Frontex, il a régulièrement été accusé par les ONG de tolérer des refoulements illégaux de migrants, s'imposant comme un défenseur de l'imperméabilité des frontières européennes.

La Ligue des droits de l'Homme l'accuse notamment d'avoir "*encouragé*" ses agents à faciliter les interceptions d'embarcations de migrants par les autorités libyennes et grecques, d'après sa plainte déposée en 2024. Elle lui reproche d'avoir "*fait le choix d'une politique visant à faire obstacle, quel qu'en soit le prix - en vies humaines notamment - à l'entrée des personnes migrantes au sein de l'UE*".

Après un parcours procédural de deux ans, la plainte a abouti à l'ouverture d'investigations sur décision le 18 mars 2026 de la cour d'appel de Paris, a indiqué mardi 24 mars une source judiciaire. La chambre de l'instruction a dit "*y avoir lieu à informer sur les faits tels qu'ils résultent de la plainte avec constitution de partie civile de la LDH*".

Le Parquet national antiterroriste (Pnat), en août 2024, s'était estimé incompétent pour cette plainte. Carl es "*mesures de refoulement reprochées aux autorités grecques ne constituent pas selon notre analyse des crimes contre l'humanité ou des actes de torture au sens de la convention de New York*". Par ailleurs, les "*actes de torture qui ont pu être commis en Libye n'apparaissent pas pouvoir être imputés à Monsieur Leggeri ou à un autre ressortissant français*", avait considéré le Pnat. Un juge d'instruction avait également décrété irrecevable la plainte, "*pour des motifs juridiques*", d'après le Pnat.

Toutefois, mercredi 18 mars 2026, la chambre de l'instruction, saisie par la LDH, a eu une autre lecture. "*Pour la première fois, un ou des juges d'instruction français vont examiner les conditions de la responsabilité pénale éventuelle de Fabrice Leggeri dans l'hécatombe qui a abouti à des milliers de morts en Méditerranée, enfants et femmes notamment*", s'est félicité mardi l'avocat de la LDH. Il a dénoncé une "*chasse aux migrants et aux exilés organisée et coordonnée par Frontex sous l'impulsion de Monsieur Leggeri*", avec "*des ressources financières et techniques très importantes*". Il "*a soutenu les garde-côtes libyens alliés parfois à des organisations criminelles, ou en dissimulant des actions répréhensibles des garde-côtes ou des forces de police grecs*", a-t-il affirmé. "*Monsieur Leggeri n'était pas informé de ces développements et n'a donc pas de commentaire à faire à ce stade*", a de son côté réagi son entourage.

Quelque 82 000 migrants sont morts ou portés disparus depuis 2014, principalement en Méditerranée (34 000), route migratoire la plus meurtrière au monde, selon l'Organisation internationale des migrations (OIM). Un nombre sous-estimé, d'après la Mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul) et du Haut-commissariat aux droits de l'Homme (HCDH), qui dans un récent rapport a pointé du doigt les "*violations graves*" subies par les personnes migrantes "*détenues arbitrairement dans des centres de détention officiels et non officiels*" en Libye.

Les moyens maritimes de surveillance de Frontex ont progressivement été remplacés par des moyens aériens, pour détecter plus tôt les embarcations et faire intervenir les garde-côtes libyens plutôt que les garde-côtes italiens ou maltais, dénoncent les ONG.

Commission d'enquête parlementaire sur les conséquences des accords du Touquet.

Jeudi 26 mars, Utopia 56 doit être auditionnée à l'Assemblée nationale. Cette audition intervient dans le cadre de la commission d'enquête parlementaire sur les conséquences des accords du Touquet. Accords plaçant la frontière du Royaume-Uni sur

le sol français afin que la France soit le garde-frontière contre l'immigration vers la Grande-Bretagne.

Cette commission a donc pour but d'évaluer les conséquences humaines, matérielles et financières de l'action publique découlant de ces accords sur les droits fondamentaux des personnes exilées en transit sur le littoral du Nord et du Pas-de-Calais.

Les accords du Touquet ont été signés en 2003 entre la France et le Royaume-Uni. Ils sont les premiers d'une série dont le dernier est entré en vigueur en juillet dernier, le fameux accord "One in One out", et qui fait des vies humaines des marchandises à s'échanger. Tous sont venus renégocier les sommes d'argent versées par le Royaume-Uni à la France pour empêcher l'immigration, sans jamais remettre en question la stratégie dessinée il y a maintenant plus de vingt ans. Celle-ci n'a pourtant mené qu'à des décès de personnes tentant malgré tout de traverser la Manche par le tunnel ou par la mer et à maintenir des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dans des conditions de subsistance effroyables. Nous avons tous en tête les images des campements récents et du bidonville de Calais, "*la Jungle*", qui pourtant n'ont jamais dissuadé celles et ceux, venus d'Afghanistan, d'Irak, d'Iran, d'Érythrée, du Soudan, d'Albanie, de Syrie, de rejoindre le sol britannique.

Une commission d'enquête parlementaire est un travail de fond mené par les députés pour faire la lumière sur les éventuels angles morts d'une politique publique. Cela se réalise au travers d'auditions sous serment, de consultations de documents officiels, de rapports, mais également de visites de terrain.

Cette enquête-ci, ayant débuté il y a plusieurs semaines, a déjà permis d'auditionner Bernard Cazeneuve, ancien ministre de l'Intérieur et premier ministre à l'époque du bidonville de Calais et de sa destruction. Il avait été l'architecte de la politique de démantèlement systématique des campements informels qui est toujours à l'œuvre aujourd'hui. De même, Natacha Bouchart, maire de Calais depuis 2008 et enjointe par le Conseil d'État en 2017 de mettre un terme aux traitements inhumains et dégradants en améliorant les conditions de vie des personnes exilées en transit sur sa commune, a, elle aussi, été auditionnée. Enfin, des experts du droit d'asile et du droit des étrangers, des chercheurs et des associations de terrain ont été entendus les semaines passées.

À l'issue des travaux de la commission, un rapport, contenant des recommandations, sera rendu public. Il devra donc décrire, de manière objective et factuelle, la manière dont sont ventilés et utilisés les financements français et britanniques, tant sur le volet sécuritaire qu'humanitaire, ainsi que leurs effets.

Si cette enquête parlementaire n'a pas d'enjeu de condamnation, elle ne pourra pas passer à côté des pratiques violentes et discriminatoires menées à cette frontière. Elle apportera des réponses et dévoilera les responsabilités de chacun dans les conséquences des décisions politiques.

Face à la réalité de ce qu'Utopia 56 observe et documente depuis 10 ans, comment l'État va-t-il justifier l'utilisation de tant de violence et son acharnement dans la sécurisation et la répression au mépris de milliers de vies humaines ?

Utopia 56 et toutes les associations engagées à cette frontière, attendent de cette commission qu'elle apporte des réponses sur l'intérêt qu'a la France à avoir signé de tels accords aux mépris des droits et libertés de milliers de personnes qui y transitent. Pour elles, une seule solution ne peut être valable : la liberté de circulation et l'accueil.

Sur les trois dernières années, au moins 162 personnes ont perdu la vie à la

frontière franco-britannique. Toutes victimes de ces choix politiques. Nous penserons à elles et à leurs proches pendant notre audition.

https://utopia56.org/audition-a-lassemblee-nationale-dans-le-cadre-de-la-commission-denquete-parlementaire-sur-la-frontiere-franco-britannique/

BAYONNE

Une chaîne humaine rassemble 200 personnes

Entre deux averses, environ 200 personnes ont répondu, samedi après-midi 14 mars 2026, à Bayonne, à l'appel national de la Marche des Solidarités et de 340 collectifs, syndicats, associations, réseaux. Elles se sont d'abord rassemblées au carreau des Halles, écoutant une prise de parole, avant de former une chaîne humaine qui a difficilement tenté de former une boucle entre les ponts Marengo et Pannecau, au-dessus de la Nive. La manifestation avait pour objectif de dénoncer le fascisme et le racisme et, à Bayonne, de soutenir les migrants qui passent régulièrement la frontière et transitent par le Pays Basque. L'évènement, en présence de familles et de citoyens de tous âges, s'est déroulé dans le calme.

https://www.francebleu.fr/nouvelle-aquitaine/pyrenees-atlantiques-64/bayonne/video-pays-basque-une-chaine-humaine-rassemble-200-personnes-dans-le-centre-de-bayonne-7434979

CALAIS

Nouveau démantèlement d'un campement

Mardi 17 mars2026, "u*ne opération d'évacuation et de mise à l'abri a été menée sur la zone du Virval*", peut-on lire sur le compte de la préfecture du Pas-de-Calais. Ce campement, tout près de l'hôpital, appelé "Virval", est l'un des plus grands de Calais : il est constitué de centaines de tentes disséminées dans les bosquets. Selon les associations, le Virval abrite environ 600 migrants, dont des familles avec enfants.

"*Plusieurs véhicules de police ainsi que des équipes de nettoyage ont été mobilisés sur place* [...]". L'opération s'est déroulée sans incident, précisent les autorités. "*Des sacs remplis de pierres ont été saisis, dans un objectif de prévention de toute forme de violence à l'encontre des forces de l'ordre, notamment lors des tentatives de traversée maritime*". Cinquante-cinq personnes ont accepté de se rendre dans un centre d'hébergement (CAES). Selon la préfecture, cette opération a poursuivi "*plusieurs priorités*" : "*sauver des vies en luttant contre les réseaux de passeurs*", "*assurer une prise en charge digne* [des migrants]", et "*éviter la reconstitution de campements de grande ampleur*".

Pour l'Auberge des migrants, présent à Calais, cette opération est au contraire une "*honte*". L'association rappelle que des enfants sont présents dans le camp. L'Auberge mentionne aussi la présence de Soudanais. "*Ce sont des personnes qui devraient définitivement être protégées en vertu de la convention de Genève de 1951, mais les responsables de ce malheur en ont décidé autrement : chaque semaine sans exception, expulser, grillager, repousser*." À noter que de nombreux Soudanais présents sur le littoral nord ne souhaitent pas déposer de demande d'asile en France : ils tentent coûte que coûte de rejoindre le Royaume-Uni et refusent généralement les "*mises à l'abri*" proposées par l'État français.

Ce n'est pas la première fois que le Virval est démantelé. Il y a un mois, les autorités avaient déjà procédé à une opération similaires. Précision importante : ce lieu de vie se présente davantage comme une grappe de mini-camps à proximité de l'hôpital plutôt qu'un immense camp unifié. D'où la difficulté à le démanteler en une seule opération. Le mois dernier, la préfecture avait justifié son démantèlement insistant sur les "*conditions de vie indignes et particulièrement dangereuses* [de ce camp], *notamment en raison de sa proximité immédiate avec l'autoroute*".

Depuis 2016, et le démantèlement de la "jungle" de Calais, la France interdit l'installation de camps informels sur son sol à travers une politique sécuritaire du "*zéro point de fixation*". Sur tout le littoral nord, de Calais à Dunkerque, des campements sont évacués régulièrement par les forces de l'ordre.

Lors de ces opérations de la police, de nombreux exilés perdent leurs effets personnels - et leurs documents administratifs pourtant nécessaires à une potentielle régularisation ou demande d'asile. Presque toujours, des équipes de nettoyage (pelleteuses, etc.) rasent le campement visé. "*Lors de ces opérations, les tentes et les matelas sont trainés dans la boue, les rendant inutilisables*", déplore une membre du collectif Human Rights Observers (HRO), qui recense, entre autres, les démantèlements des camps sur le littoral nord.

Si l'on prend en compte le calcul de HRO, ce démantèlement du Virval est le 5e depuis fin novembre 2025. La majorité des migrants présents à Calais restent là en attendant de pouvoir rejoindre clandestinement le Royaume-Uni. Avant de tenter la traversée de la Manche, ou de se cacher dans les camions, ils se terrent dans des campements disséminés dans la ville et sur tout le littoral nord.

Les solutions d'hébergement proposées par les autorités lors des démantèlements ne correspondent pas toujours à leurs besoins. Les CAES se trouvent loin des plages d'où partent les canots. Et lorsque les exilés sont envoyés dans ces structures, deux solutions s'offrent alors à eux : demander l'asile en France ou quitter le centre au bout de quelques jours. Résultat : beaucoup refusent tout simplement d'y aller, sachant très bien qu'ils retourneront à la rue.

La traque des personnes en exil continue, mais il a continuité des solidarités

Associations, habitants et habitantes de la ville, collectifs citoyens, les nombreuses organisations qui viennent en aide aux personnes exilées résistent face au désengagement de l'État. Et sur les campements, ce qui peut paraitre dérisoire ailleurs est cependant vital.

Le Secours Catholique ouvre ses portes chaque jour pour permettre aux personnes de trouver un lieu chaleureux où s'abriter et se reposer. En périphérie de Calais, le hangar de l'Auberge des migrants abrite de nombreuses structures, tout aussi nécessaires au quotidien. Le Channel Info Project par exemple, recharge les téléphones et informe les personnes sur leurs droits. Le Calais Food Collective, lui, se charge de la distribution d'eau sur les campements, soit près de 1500 litres par jour, uniquement pour le campement d'Hospital. Ou encore le Woodyard qui coupe à la chaine, chaque jour des dizaines de palettes pour distribuer du bois sur les lieux de vie. En plein hiver, la priorité est de pouvoir se chauffer et cuisiner. *« On distribue quasiment dix tonnes de bois chaque semaine sur les lieux de vie »*, témoigne la coordinatrice du projet, *« et c'est vital à cette période, surtout lors d'un hiver comme celui-ci où les fenêtres de passage se sont réduites. Nous croisons parfois des personnes qui sont ici depuis plus de huit mois, dans*

l'attente de traverser la frontière ». Sur le chemin qui mène à sa tente, un réfugié décrit son rapport aux associations qui se mobilisent sur le littoral. *« Chaque jour, on voit des gens très bien, qui sont là pour nous aider, nous apporter de l'eau ou de quoi manger »*.

Sur les campements, toutes les associations le constatent : le nombre d'enfants et d'adolescents ne fait qu'augmenter. Souvent isolés de leurs familles, leur prise en charge est un véritable casse-tête. *« Surtout depuis que le 115 est complétement saturé et refuse leur prise en charge à partir d'une certaine heure »*, confie une travailleuse associative. En juillet 2023, un accueil de jour a été ouvert spécifiquement pour les mineurs. Derrière ce projet, les équipes de Médecins sans frontières (MSF), mobilisées depuis plusieurs années déjà à la frontière.

« C'est un lieu de répit ouvert quatre après-midi par semaine » décrit une éducatrice, *« car souvent, les femmes et les enfants sont laissés pour compte sur les lieux de vie »*. Depuis l'ouverture de la maison, MSF a accueilli plus de 500 mineurs, grâce au lien de confiance qui s'établit petit à petit avec les personnes sur les campements. *« Beaucoup de jeunes ne s'autorisent pas un passage ici et d'autres, sous emprise d'adultes, n'en ont juste pas l'autorisation »*, détaille l'éducatrice. Le médiateur, complète : *« C'est surtout le bouche à oreilles entre jeunes qui fonctionne et le fait que les autres organisations les orientent vers nous »*.

Chez les plus jeunes, la question de la prise en charge de la santé mentale est rarement la priorité, dans un contexte où les besoins vitaux sont de se nourrir, se chauffer, boire et s'abriter. *« Dehors, les ados que l'on rencontre sont dans des états permanents d'hypervigilance face à la violence et aux conditions de vie. Alors ici, on tente de leur donner la considération dont ils ont besoin en tant qu'enfants »*. Des psychologues se relaient pour proposer des consultations, car *« à l'hôpital de Calais, le poste de psy à la permanence d'accès au soins est vacant depuis juin dernier »*. Pour son collègue, *« ces enfants vivent comme des adultes à l'extérieur, ont des responsabilités d'adultes, des vies d'adultes. Mais ici, nous faisons en sorte qu'ils redécouvrent leur enfance et leur adolescence »*.

https://www.blast-info.fr/articles/2026/a-calais-la-traque-des-personnes-en-exil-continue-iC95BMiGQY6K6hRMtIEuDw

GUÉRET

Une centaine de personnes rassemblées en soutien à des jeunes migrants visés par des OQTF

Une centaine de personnes se sont rassemblées jeudi devant la préfecture de la Creuse à Guéret pour soutenir plusieurs jeunes migrants visés par des obligations de quitter le territoire français (OQTF). Parmi les manifestants figuraient notamment des représentants syndicaux, dont la CGT, mais aussi des membres de clubs de football du département. Des clubs de Gouzon, Boussac et Guéret avaient fait le déplacement pour soutenir certains de leurs jeunes licenciés concernés par ces procédures.

Plusieurs participants ont pris la parole pour dénoncer la situation de ces jeunes joueurs et appeler à une régularisation. Un rassemblement similaire avait déjà eu lieu il y a deux semaines dans la ville. Il était organisé en soutien à un maçon de 19 ans sans papiers également visé par une OQTF. Le jeune homme s'est récemment illustré comme joueur amateur au sein du club de football de Gouzon.

https://www.francebleu.fr/nouvelle-aquitaine/creuse-23/gueret/gueret-une-centaine-de-personnes-rassemblees-en-soutien-a-des-jeunes-migrants-vises-par-des-oqtf-8681296

MAYOTTE

Au moins 17 migrants meurent noyés près des côtes des Comores

Au moins 17 migrants congolais sont morts noyés, mercredi 18 mars 2026, après avoir été déposés près des côtes des Comores, a annoncé le lendemain, jeudi, le ministre de l'Intérieur des Comores. Quatre autres personnes sont portées disparues.

Depuis plus de cinq ans, des groupes de migrants espérant rejoindre le département français de Mayotte, sont débarqués près du littoral comorien, mais c'est la première fois que des corps sont repêchés, selon le représentant des Nations unies aux Comores. Plusieurs des 30 survivants du drame ont déclaré que les passeurs leur avaient assuré qu'ils étaient à Mayotte. "*Ceux qui sont vivants disent qu'ils sont des Congolais"*, a indiqué le ministre de l'Intérieur. "*Dans la nuit [de mercredi à jeudi], nous avons trouvé huit morts. Les corps ont été repêchés par les habitants de Mitsamiouli, pêcheurs et autorités. Ce* [jeudi] matin, *on a pu repêcher neuf corps, ce qui fait qu'actuellement, nous avons 17 décédés. Les garde-côtes sont en train de rechercher les quatre corps disparus*", a ajouté le ministre.

Les habitants de cette ville côtière située à 40 kilomètres de la capitale, Moroni, ont été alertés par des hurlements de détresse. "*Nous étions en train de regarder le match* (de football*) Barça-Newcastle quand nous avons entendu des cris en provenance de la plage*", raconte un jeune homme de Mitsamiouli ayant participé aux opérations de secours. "*Nous avons trouvé des hommes, des femmes, des enfants. Ils ont dit qu'ils croyaient être arrivés à Mayotte. Le passeur les a déposés sur un banc de sable à quelques mètres de la plage et là, ils avaient pied*", décrit-il. "*Ils ont voulu rejoindre le rivage alors que beaucoup ne savaient pas nager. L'eau est en fait devenue plus profonde.*"

D'après le représentant de l'ONU, ces décès parmi des migrants débarqués aux Comores sont les premiers enregistrés. "*Cela montre vraiment l'aspect malheureux de ce mouvement qui est criminel*", a-t-il accusé.

Aucun bilan précis n'existe sur cette route migratoire. Mais d'après les données publiques du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Sud océan Indien, au moins 477 exilés sont morts ou ont disparu dans les eaux territoriales françaises autour de Mayotte depuis 2010. Un rapport du Sénat français de 2012 qui soulignait "*les dangers de longue date de cette route*" estimait que ces traversées ont causé "*entre 7 000 et 10 000 morts entre 1995 et 2011*".

Un rescapé de 25 ans a raconté aux médias sur place son parcours depuis la République démocratique du Congo (RDC). Il a quitté la région congolaise du Nord-Kivu, déchirée par un conflit opposant les forces de Kinshasa au groupe antigouvernemental M23, soutenu par le Rwanda. Après trois jours à traverser une forêt, il dit avoir rejoint en car la capitale tanzanienne Dar es Salaam, située sur la côte, à 700 kilomètres des Comores. "*Là-bas, on a pris un bateau. Le périple a duré sept jours. Au début nous étions dans la cale du bateau. On a très vite senti que le capitaine s'était perdu. À un moment, nous n'avions ni pain ni eau*", a témoigné le survivant, qui a ensuite été interrompu par les forces de l'ordre.

En RDC, le M23 s'est emparé depuis fin 2021, avec le soutien du Rwanda et de son armée, de vastes parties de l'est de la RDC, région riche en ressources et ravagée par des conflits depuis plus de 30 ans.

Ayant choisi de rester français par deux référendums, en 1974 et 1976, avant

de devenir un département français en 2011, Mayotte est l'objectif de nombreux migrants dans cette zone. Près de la moitié de la population de Mayotte était étrangère en 2017, selon les chiffres de l'institut national de statistiques français.

Roika, un quartier de Mayotte est destiné à la destruction

Le 24 février 2026, la préfecture rend public l'arrêté n°2026-SGA-127 *« portant évacuation et destruction des constructions bâties illicitement au lieu-dit quartier Roika, haut de Mangajou, commune de Ouangani ». l'État s'engage toutefois à ne pas intervenir avant la fin du Ramadan (prévue autour du 20 mars), assure que les habitants seront informés de la date de leur expulsion. S*ur les quelque soixante familles qui y vivent depuis des années, soit probablement plus de 300 personnes, seules quatre seront relogées dans des T4, tous situés loin d'ici (et donc des écoles et collèges où ils sont inscrits). Beaucoup n'ont aucune solution de repli et se demandent bien où ils pourront trouver un refuge, pour eux et pour leurs enfants, lorsque les tractopelles entameront leur œuvre de destruction, et alors que la saison des pluies n'est pas encore terminée. depuis que les parlementaires français ont voté la loi « pour la refondation de Mayotte » ; août 2025 : désormais, dans ce département d'outre-mer, l'État peut détruire des quartiers entiers sans être soumis à l'obligation de reloger leurs habitants. Cette obligation ne s'impose à lui que dans la limite des places disponibles sur le territoire

Ici comme dans les autres quartiers visés ces dernières années, s'il y a bien quelques Français, la plupart des habitants sont des Comoriens. Certains sont en situation régulière, ils ont un titre de séjour, un travail déclaré et ils payent des impôts. D'autres, n'ont pas de papiers en règle ; ils vivent de « bricoles », dans la mécanique, le bâtiment ou l'agriculture. Et il y a tous ces jeunes que l'on appelle sur l'île « les ni-ni » – ni expulsables, car ils ont fait toute leur vie ici, ni régularisables car leurs parents sont venus d'une des trois autres îles de l'archipel sans disposer de papiers en règle. Certains ont obtenu ou sont en passe d'obtenir leur baccalauréat, et voilà qu'ils vont bientôt devoir quitter leur foyer sans savoir où aller.

Un autre problème se pose : ici, les habitants ne sont pas locataires, mais propriétaires. Ils ont payé leur parcelle. Ils ont construit leur maison dessus, parfois en tôle, parfois en béton. *« J'avais tout fait dans les règles »*, explique une femme. *« J'ai acheté mon terrain pour 30 000 euros, puis j'ai fait construire une maison de 120 m². Ça m'a coûté en tout 120 000 euros. C'est toutes les économies amassées depuis des années. Je n'aurais jamais fait ça si je pensais être dans l'illégalité. »* Cette femme née à Anjouan est arrivée à Mayotte à l'âge de six mois, elle y a fait toute sa scolarité et dispose de la nationalité française. Après avoir fait ses études dans l'Hexagone, elle a trouvé un emploi de cadre dans une commune. Elle a deux enfants en bas âge et elle doit aussi s'occuper de sa mère. Mais aujourd'hui, elle voit son monde s'effondrer. *« On nous dit que la vente ne s'est pas faite dans les règles, mais nous, on pensait avoir tout bien fait. Il y a plein d'endroits où des gens squattent des terres qui ne sont pas à eux, mais nous, on les a achetées, on n'est pas des squatteurs. »* Un acte de vente a bel et bien été signé devant témoins, il n'a pas été enregistré chez un notaire. *« Je lui ai régulièrement demandé de régulariser, mais il disait sans cesse "oui, oui, je vais m'en occuper" »*. Un rendez-vous a été pris avec le notaire pour le 3 Avril 2026, mais d'ici là, le Ramadan sera terminé et la préfecture aura peut-être mis sa menace à exécution, jetant ainsi des dizaines de familles à la rue.

https://www.blast-info.fr/articles/2026/a-roika-un-quartier-de-mayotte-destine-a-la-destruction-cest-comme-si-on-netait-pas-des-etres-humains-WzMJ90yKQqiSFs2MyM_xhg

NIORT

« Transformer l'attente en opportunité » : ces bénévoles se donnent sans compter pour les mineurs étrangers isolés

À Niort, l'association Migr'Action 79 fédère des femmes et des hommes qui ne comptent pas leurs heures pour héberger, soigner, transmettre, défendre et faire grandir des adolescents déracinés en quête d'insertion.

Ils sont à l'image des parcours de vie déracinés qu'ils prennent en charge depuis juillet 2017 dans le bassin niortais : engagés, dévoués et résilients. Autant dire qu'ils étaient faits pour se rencontrer. Pourtant, s'il y a bien une chose que j'ai apprise ici, c'est Inch Allah, rien n'est écrit, résume l'une des membres fondatrices de Migr'Action 79 qui intervient auprès des jeunes mineurs étrangers du département dans l'espoir que le service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) du département prenne ensuite le relais. Si « *Dieu le veut* », peut-être. Mais sans ces petites mains au grand cœur, il n'y aurait pas de miracle. Car l'association est bien sur tous les Fronts.

https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/transformer-lattente-en-opportunite-ces-benevoles-se-donnent-sans-compter-pour-les-mineurs-etrangers-isoles-0b80d7da-1f82-11f1-a6e8-58f5162ee52a

POITIERS

Intercepté dans une voiture avec quatre personnes sans-papiers, un passeur a été condamné

Mercredi 11 mars 2026, le tribunal correctionnel de Poitiers a condamné un passeur à dix mois de prison ferme. Poursuivi pour « *aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irrégulier d'un étranger en France* », un homme de 36 ans a été jugé en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Poitiers (Vienne), mercredi 11 mars 2026. Il avait été interpellé quatre jours plus tôt par les douaniers sur l'autoroute A10 à hauteur de Poitiers. Le jour de son arrestation, le prévenu, de nationalité indienne, conduisait une voiture dans laquelle se trouvaient quatre personnes qui n'avaient pas de papiers d'identité. Celles-ci ont assuré être Pakistanaises.

Si le conducteur a expliqué qu'il était parti de Lisbonne pour se rendre à Paris pour participer à un anniversaire de mariage, les passagers n'ont pas donné les mêmes raisons. Des explications « farfelues », selon le parquet.

Malgré ces éléments et bien que des photos de papiers d'identité aient été retrouvées dans le téléphone du prévenu, ce dernier a assuré qu'il n'était pas un passeur. Le tribunal l'a tout de même reconnu coupable. Le trentenaire a été condamné à dix mois de prison ferme avec maintien en détention. Une fois libéré, il n'aura pas le droit de paraître en France pendant une durée de cinq ans.

https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/intercepte-dans-une-voiture-avec-quatre-personnes-sans-papiers-un-passeur-condamne-a-poitiers-fbd7b696-212f-11f1-9113-2bccc08cc294

SETE

Un trafic de "faux marins" entre la Libye, la Syrie et la France démantelé

Faire passer des personnes exilées pour des marins, puis les embarquer dans une bétaillère - navire dédié au transport des animaux - afin de les faire entrer en France. Telle a été la stratégie mise en place par un réseau de trafic d'êtres humains entre la Libye,

la Syrie et le port de Sète.

Pour avoir l'air de membres de l'équipage, les exilés revêtaient des tenues bleues de marin, emportant avec eux de faux livrets d'embarquement - sorte de carte d'identité professionnelle dans la marine. Une vingtaine d'exilés seraient ainsi arrivés en France, en deux ans, principalement depuis les côtes syriennes et libyennes, mais aussi d'Algérie. Prix à payer pour ce mode de traversée inédit : jusqu'à 22 000 euros.

Le réseau de trafiquants a été démantelé en septembre dernier par l'Oltim (Office de lutte contre le trafic de migrants). Si l'affaire a été mise en lumière dans la presse régionale cette semaine, c'est que l'un des membres de ce réseau, un Syrien installé à Sète depuis une dizaine d'années, est passé devant la cour d'appel de Montpellier mardi 10 mars 2026. Incarcéré depuis sept mois en attendant son procès, il a demandé ce jour-là au tribunal sa libération. L'homme menait à Montpellier une activité de carrossier. À Sète, il gérait le débarquement et l'entrée des exilés sur le territoire français. Il aurait lui-même financé certains passages afin que les exilés viennent "*travailler dans son garage*". Le parquet général s'oppose à sa remise en liberté, qui doit être décidée le 17 mars.

Ce Syrien, sous statut de réfugié politique, affirme avoir voulu "*aider sa famille financièrement*" avec ce trafic. Parmi les transactions financières réalisées grâce à ce business : l'achat d'un chalet à 25 000 dollars en Syrie, deux appartements et des locaux commerciaux dont un salon de coiffure pour son fils en Syrie. Son avocat a mis en avant le fait qu'"*il y a des gens au-dessus de lui qui n'ont pas été interpellés*".

Certaines interpellations d'autres membres du réseau ont eu lieu à Mulhouse, dans la mesure où certaines personnes migrantes débarquées à Sète ont ensuite poursuivi leur chemin jusqu'en Allemagne via la filière. En plus du passage d'exilés - surnommés "*les oiseaux*" dans les échanges entre trafiquants, d'après les écoutes menées par les enquêteurs - cette filière serait aussi impliquée dans du trafic de stupéfiants. Et ce, via un terrain situé à Vic-la-Gardiole (Hérault), dont le Syrien qui a comparu au tribunal de Montpellier était copropriétaire. L'homme dément, à ce jour, toute implication dans le trafic de drogues.

En attendant les procès des membres du réseau, le cargo sur lequel se déroulait ce trafic de "*faux marins*", baptisé l'Anakin et battant pavillon togolais, a été inscrit sur la liste noire de l'Europe. Cela signifie qu'il n'a plus le droit d'accoster dans un port européen.

MANCHE

DES PASSEURS FAISAIENT TRAVERSER LA MANCHE À DES MIGRANTS EN YACHT POUR 15 000 EUROS

Deux hommes de nationalité ukrainienne, âgé de 37 et 43 ans, ont écopé mi-mars 2026 de peines de prison de cinq et six ans par un tribunal britannique pour trafic de migrants de la France vers le Royaume-Uni. Si une telle condamnation est courante des deux côtés de la Manche, le mode de fonctionnement de ce réseau étonne.

Les deux hommes "*dirigeaient un trafic d'êtres humains dit 'VIP'*", indique la

National crime agency (NCA) publié le 12 mars 2026. Les individus transportaient des migrants depuis les côtes de Seine-Maritime vers l'Angleterre à bord d'un yacht, l'Uforia.

L'enquête débute en juillet 2025 lorsque des gendarmes de Rouen remarquent l'étrange ballet de ce yacht dans le port du Havre. Prévenus par les autorités françaises, les garde-côtes britanniques suivent sa trace dans la Manche, l'abordent au large des côtes de l'île de Wight, puis l'escortent au port de Gosport, dans le Hampshire. À bord se trouvent les deux Ukrainiens condamnés et cinq passagers – quatre Albanais et une Vietnamienne qui cherchaient à entrer de manière irrégulière au Royaume-Uni.

"*Ces hommes exploitaient ce qu'on peut décrire comme une sorte de service de ferry, transportant à chaque fois un petit nombre de personnes de l'autre côté de la Manche, mais leur facturant un prix exorbitant pour ce service*", a déclaré la NCA.

Selon les témoignages des migrants interpellés, ils ont séjourné dans un hôtel de Fécamp, en Seine-Maritime, avant d'être emmenés le 20 juillet 2025 au port du Havre (à une quarantaine de kilomètres) pour embarquer sur l'Uforia. En échange, les exilés ont dû débourser entre 15 000 et 18 000 euros.

Grâce à une collaboration entre les forces françaises et britanniques, les enquêteurs ont pu retracer les activités de ce réseau et "*mettre en évidence une série de traversées durant les mois d'été 2024 et 2025, l'Uforia ayant fait escale à Brighton et dans d'autres marinas de la côte sud à plusieurs reprises*".

L'agence britannique évoque un évènement qui s'est produit le 10 août 2024. Ce jour-là, le responsable du port d'Itchenor dans le West Sussex, au sud de l'Angleterre, avait signalé "*une activité suspecte à la police après que l'Uforia a été aperçu entrant dans le port avec six migrants à bord*", raconte la NCA. D'après les preuves recueillis par les enquêteurs, le navire avait aussi quitté Fécamp en juin 2025 avec trois migrants à bord et navigué vers la région de Chichester, dans le sud de l'Angleterre.

78 migrants, partis de Belgique, secourus au large des côtes françaises

Un canot chargé de 78 migrants a connu une panne moteur vendredi 20 mars 2026 dans la soirée au large des côtes françaises. L'embarcation a été rapidement secourue par les services français et les exilés ramenés au port de Calais. Régulièrement, les autorités françaises procèdent à des sauvetages au large de leurs côtes. Mais fait plus rare : ce canot avait pris la mer depuis les rives belges afin d'atteindre le Royaume-Uni.

"*Dans la nuit, le Maritime rescue coordination center (MRCC) d'Ostende signale au Cross Gris-Nez avoir engagé le navire belge Orka pour assurer la surveillance d'une embarcation de migrants partie de la Belgique*", précise la Prémar. *"Afin de relever l'Orka, le Cross Gris-Nez engage alors l'Oyapock [de la gendarmerie maritime], lui-même relevé par le patrouilleur le Cormoran*".

"*Déterminés à rejoindre le Royaume-Uni, les migrants qui effectuent les traversées à bord d'embarcations précaires refusent l'assistance proposée par les moyens français et ne l'acceptent que confrontés à des situations d'extrême urgence*", rappelle la préfecture. Ainsi, "*le choix est fait de ne pas contraindre les migrants à embarquer sur les moyens de sauvetage de l'État, pour éviter de mettre en péril leur vie en cas de naufrage*".

Depuis des années, la Belgique est utilisée par les trafiquants pour stoker les embarcations de migrants avant leur mise à l'eau en France. Le pays n'était pas, jusque-là, considéré comme une terre de départ vers l'Angleterre, en raison des forts courants au

large des côtes et d'une distance plus longue pour rejoindre les rives britanniques. Environ 100 km, contre 45 km entre Calais et les côtes anglaises. Mais face au renforcement des contrôles le long du littoral français, les passeurs se sont adaptés. Ces derniers mois, les départs depuis la Belgique se sont multipliés. "*Ces bateaux pneumatiques longent la côte [*belge*] et prennent des passagers à plusieurs endroits sur la plage, jusqu'à ce que 80 à 100 personnes soient entassées dans un même bateau, souvent sans gilet de sauvetage*", selon le chef de corps de la police de la côte ouest. "*Ces bateaux se dirigent ensuite vers Calais avant de prendre le cap vers l'Angleterre.*"

Le 9 mars 2026, le gouverneur de Flandre occidentale, a tenté d'alerter : "*Nous avons déjà atteint la moitié du total des interpellations de l'année dernière. La situation est explosive*". En 2025, la zone de police Westkust interpellait en moyenne deux passeurs par mois. Mais rien que la semaine dernière, ce nombre a bondi à 25. Alors que l'an dernier, aucun canot n'a été repéré dans le nord-ouest la Belgique, au moins cinq tentatives de traversée de la Manche ont été enregistrées dans la région - au large des villes côtières notamment La Panne, Koksijde et Nieuport - depuis le 1er janvier 2026, assurait début mars la police belge.

Dans ce contexte, Le Royaume-Uni et la Belgique veulent fermer cette nouvelle route. Mi-mars, le ministre britannique à la Sécurité des frontières et à l'Asile, s'est rendu en Belgique avec pour objectif affiché de mettre fin aux tentatives de traversée de la Manche depuis ce pays. Lors de ce déplacement, le ministre belge de l'Intérieur, a également réclamé une intervention "*rapide*". "*De cette manière, nous pouvons empêcher que la situation ne s'aggrave*". "*Nous avons déjà une bonne collaboration avec nos collègues britanniques, mais nous voulons renforcer le partage d'informations*"

La Belgique a déjà entrepris des mesures pour empêcher les départs de canots : des obstacles, comme des blocs de béton armé, ont été installés sur la côte pour rendre difficile l'accès aux dunes et aux plages aux véhicules avec remorques transportant des "small boats".

Bruxelles a également mis l'accent sur les équipements de vision nocturne et d'imagerie thermique lors des patrouilles policières pour intercepter un maximum de migrants en partance vers le Royaume-Uni. La police fédérale belge a par ailleurs annoncé qu'elle renforçait ses patrouilles, tant terrestres, que maritimes et aériennes grâce au déploiement des avions de Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières. Ainsi, le port de Nieuport fait l'objet d'une surveillance accrue. "*La question est de savoir combien de temps cela pourra durer*", s'inquiète le gouverneur.

Belgique et Royaume-Uni veulent agir contre les traversées de la Manche depuis les côtes belges

Face aux cinquante kilomètres de mer qui séparent la ville d'Adinkerke, en Belgique, des côtes anglaises, le ministre belge de l'Intérieur a affirmé jeudi 12 mars 2026 vouloir "*renforcer*" la collaboration avec le Royaume-Uni pour lutter contre l'immigration irrégulière et les traversées de la Manche au départ du plat pays. "*Nous avons déjà une bonne coopération avec nos collègues britanniques, mais nous souhaitons renforcer davantage notre échange d'informations. Depuis le Brexit, cet échange est devenu plus difficile. Nous avons besoin d'un cadre juridique approprié pour garantir un partage fluide des informations*". Un intervention "*rapide*" est crucial. "*De cette manière, nous pouvons empêcher que la situation ne s'aggrave*".

À ses côtés, le ministre britannique à la Sécurité des frontières et à l'Asile,

acquiesce. En visite en Belgique, il cherche à mettre fin aux tentatives de traversée de la Manche à bord de petites embarcations qui ont augmenté ces derniers mois.

"*La situation est explosive, comme nous l'avions prédit*", juge même le gouverneur de Flandre occidentale. En moins de trois mois : "*Nous avons déjà atteint la moitié du total des interpellations de l'année dernière*". En 2025, la zone de police Westkust (qui regroupe les communes de La Panne, Coxyde et Nieuport) interpellait en moyenne deux passeurs par mois. Mais rien que la semaine dernière, ce nombre a bondi à 25. Et au total, 74 migrants ont été arrêtés dans cette même zone en deux mois alors que sur les 12 de l'année dernière, ce sont 178 exilés dans toute la Flandre occidentale qui ont été interpellés. Un chiffre qui inquiète les autorités mais qui reste toutefois historiquement bas puisqu'en 2021, 4 100 migrants avaient été interceptés sur les côtes belges.

Depuis des années, la Belgique est utilisée par les trafiquants comme un lieu de stockage des embarcations de migrants avant leur mise à l'eau en France. Le pays n'était pas, jusque-là, considéré comme une terre de départ vers l'Angleterre, en raison des forts courants au large et d'une distance plus longue pour rejoindre les rives britanniques. Face à ce changement de situation, le gouvernement britannique a alloué 1,3 million de livres (près d'1,5 millions d'euros) aux autorités belges pour tenter d'enrayer les traversées.

De son côté, Bruxelles a déjà entrepris des mesures pour empêcher les départs de canots : des obstacles, comme des blocs de béton armé, ont été installés sur la côte pour rendre difficile l'accès aux dunes et aux plages aux véhicules avec remorques transportant des "small boats". "*Le fédéral nous a envoyé des renforts et cela porte ses fruits. Nous pouvons nous réjouir de continuer à intercepter les passeurs. Le port de Nieuport, en particulier, fait désormais l'objet d'une surveillance accrue. La question est de savoir combien de temps cela pourra durer*", poursuit le gouverneur. Mais selon lui, "*les passeurs s'adaptent aux mesures prises par les services de police*". Ainsi, il plaide pour que l'État investisse dans davantage de "*matériel innovant, tel que des caméras spéciales capables de détecter les embarcations*".

MEDITERRANEE

Passe d'armes entre l'Italie et le navire humanitaire Sea Watch 5 pour le débarquement de migrants secourus en mer

"*On l'a fait !*". L'ONG Sea-Watch s'est réjoui d'avoir pu débarquer, mercredi 18 mars 2026, les 57 migrants secourus quelques jours plus tôt en Méditerranée. Son navire humanitaire, le Sea Watch 5, avait désobéi aux ordres italiens lui demandant de parcourir plus de 1 100 km pour rejoindre le port de Marina di Carrara, dans le nord de l'Italie.

"*Nous ne mettrons pas en danger la santé des 57 survivants (...) Trapani est seulement à 50 km*", de leur dernière position, avait expliqué Sea-Watch. Les migrants souffraient du mal de mer et de brûlures causées par le mélange de carburant et d'eau salée dans le canot. L'ONG avait ainsi réclamé "*des soins médicaux immédiats pour prévenir les infections et une possible septicémie".* Une femme enceinte se trouvait également sur le navire humanitaire. "*Compte tenu de l'urgence médicale aigüe, (...) se rendre à Trapani est la seule option pour protéger le droit fondamental des 57 survivants et empêcher une nouvelle aggravation de la crise sanitaire à bord*", a martelé Sea-Watch.

Le navire humanitaire a été retenu plusieurs heures devant le port sicilien après avoir finalement reçu l'autorisation d'accoster. Mais ce passage en force leur vaudra certainement une sanction. "*Nous nous attendons à être détenus illégalement*", ont déclaré les humanitaires.

Entrave aux activités des ONG

Depuis l'entrée en vigueur fin 2023 du décret Piantedosi, les ONG ne peuvent effectuer qu'un seul sauvetage en mer et se voient attribuer des ports très éloignés de la zone de recherche (SAR zone). Régulièrement, les ONG écopent d'amende et de plusieurs jours d'immobilisation dans un port italien. "*Trop, c'est trop, nous en avons assez de la dissuasion de l'Italie et de l'UE*", a tancé l'ONG.

Depuis son arrivée au pouvoir, Giorgia Meloni et son gouvernement s'efforcent de limiter les activités des embarcations de sauvetage de migrants en Méditerranée. En février, les autorités italiennes ont approuvé un nouveau projet de loi durcissant davantage les règles sur l'immigration. Parmi elles, figure l'instauration d'un « blocus maritime » qui permettrait notamment à l'Italie d'interdire provisoirement les arrivées de migrants par la mer. Concrètement, cela signifie que "*sur décision du Conseil des ministres, l'accès aux eaux territoriales peut être interdit aux navires* [d'ONG] *qui constituent une menace pour la sécurité nationale pour une durée maximale de 30 jours, renouvelable jusqu'à six mois*". Les navires humanitaires qui forceraient le blocus et ne respecteraient pas l'ordre d'arrêt s'exposent à des amendes pouvant atteindre 50 000 euros. "*En cas de violations répétées de l'interdiction, le navire sera d'abord saisi, puis confisqué. Les migrants à bord, considérés comme demandeurs d'asile, pourront être transférés vers des pays tiers sûrs avec lesquels l'Italie a conclu des accords, notamment l'Albanie, afin d'y régulariser leur situation*".

Toutefois, le projet de loi ne précise pas comment exactement les navires des ONG seront empêchés de traverser les eaux italiennes, ni par qui. SOS Humanity, Sea-Watch, Mediterranea Saving Humans et Médecins sans frontières (MSF) ont déclaré que ce projet de loi n'avait pas pour but de réguler les flux migratoires, « *mais de cibler et de bloquer les navires humanitaires, ce qui aura pour conséquence d'augmenter le nombre de personnes qui perdent la vie en mer".*

Depuis le début de l'année, au moins 682 migrants ont péri en Méditerranée en tentant d'atteindre les côtes européennes, selon les chiffres de l'Organisation internationale des migrations (OIM). Ce chiffre n'avait jamais été atteint aussi tôt dans l'année depuis le début des recensements de l'agence onusienne, en 2014. En 2025 à la même période, l'OIM avait comptabilisé 390 décès dans cette zone maritime, et 574 en 2024. À la même période en 2016, année la plus mortelle en Méditerranée (avec plus de 5 000 morts sur l'ensemble de l'année), l'organisation avait recensé 545 migrants morts.

Plus de 300 migrants secourus, un enfant de deux ans porté disparu

Dimanche 15 mars 2026, le navire Aïta Mari de l'ONG Salvamento Marítimo Humanitario a secouru 32 personnes qui se trouvaient sur un bateau gonflable, dont 9 mineurs non accompagnés et une femme enceinte. Les exilés étaient originaires de Somalie, de Côte d'Ivoire, du Cameroun, d'Erythrée, du Mali, du Burkina Faso, du Nigeria et du Ghana.

Le même jour, le Sea Watch 5 de l'ONG du même nom a porté secours à 93

personnes qui se trouvaient à bord d'une embarcation gonflable et qui avait été repérée par Alarm Phone et l'avion Sea Bird. Le navire humanitaire se dirige maintenant vers le port de Marina di Carrara qui lui a été attribué par les autorités italiennes et qui se trouve à plus de 1 000 km dans le nord de l'Italie, très loin de la zone de sauvetage. "Neuf personnes ont été évacuées vers l'Italie, dont un enfant de deux ans dont l'état était critique", a indiqué l'ONG dans une série de messages postés sur son compte X.

Samedi 14 mars 2026, l'ONG Mediterranea Saving Humans à avoir déposé à Lampedusa, 40 personnes, secourues la veille par son voilier Safira. Elles étaient parties la veille de Libye.

Samedi également, les garde-côtes italiens ont secouru 64 personnes, dont 14 femmes et 10 mineurs, alors que le bateau sur lequel ils se trouvaient faisait naufrage au large de Lampedusa. Mais un petit garçon sierra leonais de deux ans n'a pas pu être secouru et est toujours porté disparu.

L'ONG Save the Children a dénoncé cet incident, expliquant qu'"*une fois de plus, un enfant de deux ans a payé le prix de politiques qui privilégient la protection des frontières au détriment de la protection des vies humaines*". "*Parmi les passagers se trouvaient des personnes originaires du Burkina Faso, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, de Guinée et de Sierra Leone*" et étaient partis de Sfax en Tunisie.

Selon une journaliste italienne, qui suit de près la question des secours en mer, au moins 200 personnes et un corps ont été ramenés à quai à Lampedusa ces derniers jours.

Le navire Life Support, de l'ONG italienne Emergency, est intervenu trois fois en 48 heures durant le week-end. Le navire a d'abord porté secours à 41 personnes dans la zone de recherche et sauvetage (SAR) libyenne vendredi 13 mars 2026 au matin. Puis, dans la soirée de ce même jour, le navire a secouru 57 personnes, également dans la SAR zone libyenne. Le lendemain, samedi 14 mars, le navire a effectué un troisième sauvetage. Vingt-cinq personnes ont alors été ramenées à bord. Il s'agissait de "*18 hommes (dont sept mineurs non accompagnés) et sept femmes (dont quatre mineures non accompagnées)*". "*Les naufragés ont déclaré avoir quitté Zawiya (Libye) le soir du 13 mars et sont originaires du Soudan, du Soudan du Sud, de Somalie et du Yémen – des pays ravagés par les conflits, la violence, la pauvreté, l'insécurité alimentaire et le changement climatique*", a indiqué l'ONG. En tout, le navire compte désormais 123 naufragés à son bord, "*dont 26 mineurs non accompagnés et 20 femmes*", indique Emergency. Le navire fait route vers le port de Civitavecchia qui lui a été assigné mais se trouve également à plusieurs jours de navigation.

Cette vague de départs survient alors qu'un épisode de mauvaise météo s'installe en Méditerranée. Plusieurs ONG ont alerté sur les vents violents et les très hautes vagues qui allaient déchaîner la mer au cours des prochains jours. "*Nous espérons que les personnes qui prévoient de quitter la Tunisie ou la Libye dans les prochains jours en sont conscientes et tiendront compte des conditions météorologiques*", a mis en garde la plateforme Alarm Phone.

L'année 2026 est particulièrement meurtrière en Méditerranée centrale. Depuis le début de l'année, au moins 550 personnes ont perdu la vie sur cette route, selon les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Ce chiffre n'avait jamais été atteint aussi tôt dans l'année depuis 2014 et le début des recensements de l'agence onusienne. Lors de la tempête Harry qui a balayé le bassin méditerranéen et les côtes italiennes du 19 au 21 janvier, plusieurs embarcations ont disparu en mer.

Mais les ONG Mediterranea Saving Humans (MSH) et Refugees in Libya ont dénombré près de 30 embarcations parties de Tunisie durant cette période. Au total selon les humanitaires, un millier d'exilés ont péri pendant la tempête Harry. Par ailleurs, plus de 2700 migrants ont été interceptés en mer et ramenés en Libye.

2 500 migrants interceptés en mer et ramenés de force en Libye depuis début 2026

Entre le 1er janvier et le 10 mars 2026, 2 568 migrants ont été arrêtés en mer Méditerranée par les garde-côtes libyens et ramenés de force dans le pays, selon les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Parmi eux, se trouvent 2 260 hommes, 200 femmes et 60 enfants. 21 762 avaient été interceptés en 2024, 17 190 en 2023. Ces arrestations en mer Méditerranée sont légales en vertu d'un accord conclu entre l'Italie et Tripoli en 2017. Depuis cette date, l'Europe confie ainsi aux autorités libyennes (via le centre de coordination de sauvetage maritime MRCC de Tripoli) la charge de la coordination des sauvetages d'embarcations de canots de migrants au large de leurs côtes. Une tâche qui incombait auparavant à Rome ou à La Valette, à Malte.

Pour les ONG, en revanche, ces interceptions sont illégales et émaillées de violences. Les Libyens sont en effet régulièrement accusés de faire usage d'armes à feu lors de ces opérations. Certaines de leurs interventions aboutissent aussi à des drames.

Souvent les garde-côtes libyens sont passifs. Le New York Times avait été cinglant. "*Si les Libyens ont fait le déplacement ce jour-là, c'est surtout pour remplir leur contrat avec l'UE qui les finance. Leur priorité n'est visiblement pas de sauver des vies*".

Dans un rapport confidentiel en 2022, l' UE reconnaissait que les autorités libyennes avaient déjà eu recours à un « *usage excessif de la force* » envers les migrants et que certaines interceptions en Méditerranée ont été menées à l'encontre de la règlementation internationale.

Dernière inquiétude des ONG : l'ouverture d'un centre MRCC à Benghazi financé par la commission européenne. Sur le même modèle que l'accord signé avec Tripoli, les autorités de l'est libyen seront chargées d'intercepter les migrants en Méditerranée avant qu'ils n'atteignent les rives européennes. L'ouverture de ce MRCC à Benghazi coïncide avec l'émergence d'une nouvelle route : celle de Tobrouk qui relie cette ville de l'est libyen à la Crète. En 2025, la route de Tobrouk s'est largement développée et 15 000 migrants l'avaient empruntée. C'est trois fois plus qu'en 2024. "*Avec le centre de Benghazi, le gouvernement italien exporte le modèle de Tripoli vers les territoires de Haftar, renforçant le rôle des milices responsables de graves violations des droits humains*", a déclaré la présidente de Mediterranea Saving Humans.

Sauvetage des dix exilés coincés sur une plateforme pétrolière au large de la Tunisie

Après six jours d'angoisse, les dix exilés coincés sur une plateforme pétrolière au large de Tunis, ont finalement été secourus, jeudi 12 mars 2026, par une ONG argentine, Solidaire, battant pavillon allemand. Selon des informations de Sea-Watch qui suit l'affaire de près, le navire de cette ONG - baptisé Solidaire également - a récupéré les migrants jeudi et fait désormais route vers l'Italie. "*À notre connaissance, le navire a été assignée à Ortona comme port de destination. C'est extrêmement loin*", précise l'ONG. Et d'ajouter : "*Pour l'instant, nous n'avons pas connaissance de cas médicaux à bord*".

Ces dix hommes personnes –dont on ignore la nationalité – étaient parties de Libye à bord d'une embarcation de fortune il y a une semaine pour tenter de gagner l'Italie avec 28 autres personnes. Mais la traversée ne s'est passée comme prévu et le canot a fait naufrage. Recueillis par le Maridive 208, un navire marchand qui naviguait près de la plateforme, le groupe a ensuite été divisé - sans que l'on sache pourquoi - à l'arrivée des garde-côtes tunisiens. Vingt-huit passagers ont été ramenés à terre, et les dix derniers amenés sur la plateforme Miskar.

Sur place, et en raison de la météo, les migrants ont vécu 5 jours de détresse. Face à cette situation, l'ONG Sea Watch avait appelé les autorités italiennes et maltaises à agir, en vain. "*Nous avons alerté les autorités italiennes et maltaises par email* lundi [9 mars]. *Elles n'ont pris aucune mesure* [...] *Pourtant, il ne faudrait que 7 heures environ à un navire des garde-côtes italiens pour arriver sur place*".

Miskar, sous juridiction tunisienne, se situe dans les eaux internationales, dans la zone de sauvetage (SAR zone) partagée entre la Tunisie et Malte. Ni l'un, ni l'autre, n'ont répondu aux demandes de sauvetage envoyées par l'ONG. Ce n'est pas la première fois que des migrants sont bloqués sur des plateformes pétrolières, comme Miskar, nombreuses en Méditerranée.

Le 23 mars 2026, les 116 personnes secourues ont débarqué à Marina di Carrara après 3 jours et demi de navigation pour rejoindre ce port sûr assigné par les autorités italiennes, situé à 1 100 km de la zone de sauvetage. Un tiers des personnes sont des mineurs non accompagnés, particulièrement vulnérables. Certaines personnes disent avoir été vendues par les forces tunisiennes à des milices libyennes à la frontière entre les deux pays, après avoir été interceptées en mer. D'autres racontent des mois d'esclavage en Libye, où des détenus meurent dans les centres de détention. Elles avaient passé plusieurs nuits en mer, exposées à des conditions météo extrêmes avant que nous ne puissions les secourir sur la plateforme Miskar. Une épreuve qui s'ajoutait à celles déjà endurées tout au long de leur parcours migratoire, alors qu'elles fuyaient conflits et persécutions.

https://sosmediterranee.fr/sauvetages/recap-116-personnes-secourues-depuis-une-plateforme-gaziere/

UNION EUROPÉENNE

ACCORD UE-TURQUIE : 10 ANS APRÈS, QUEL BILAN ?

Acté le 18 mars 2016, au plus fort du pic migratoire, l'accord Union européenne-Turquie avait pour but d'endiguer l'arrivée massive, depuis les côtes turques de la mer Égée, de migrants en Grèce et en Europe. A cette époque, en 2015, près de 860 000 migrants avaient emprunté cette voie. Un flux record : au plus fort de cette année, la Grèce avait enregistré jusqu'à 10 000 arrivées par jour.

Signée et immédiatement controversée, cette déclaration UE-Turquie (couramment appelée "l'accord") prévoyait de renvoyer vers la Turquie tous les migrants arrivés après le 20 mars 2016 irrégulièrement par la mer sur les îles grecques et qui ne pourraient prétendre à une protection internationale. Par ailleurs, le mécanisme dit du "un pour un" avait aussi été mis en place : pour chaque Syrien renvoyé vers la Turquie

au départ des îles grecques, un autre Syrien devait être réinstallé depuis la Turquie vers l'Union européenne (UE) grâce à un corridor humanitaire, dans la limite de 72 000 personnes. En contrepartie, l'UE a alloué, dans un premier temps, 6 milliards d'euros à Ankara. La déclaration prévoyait d'ailleurs qu'une partie de ces fonds serve à un contrôle strict aux frontières par les forces de l'ordre turques.

Pour la Commission européenne, dix ans après, ce partenariat reste un succès : *"Il a contribué à la diminution de la migration irrégulière vers l'UE*", déclare la Commission qui ne donne aucun bilan chiffré, mais confirme sa pérennité. "*Il reste valable en tant que cadre de coopération en matière de migration sur la route de la Méditerranée orientale [...*] *Pour la période 2021-2027, l'UE a alloué près de 5,5 milliards d'euros* [supplémentaires] *pour soutenir les réfugiés et les communautés d'accueil en Turquie, ainsi que pour renforcer les capacités de la Turquie en matière de gestion des frontières*". Et la Commission européenne de remercier Ankara : "*La Turquie a déployé des efforts considérables pour accueillir les réfugiés et les migrants et répondre à leurs besoins".*

Ankara accueille actuellement *quatre millions de réfugiés* sur son sol, dont plus de trois millions de personnes d'origine syrienne.

Cet accord a-t-il réellement fait baisser les arrivées illégales ? Selon les chiffres du HCR, oui. Les arrivées par mer vers les îles de la mer Égée ont chuté les années suivants l'accord : 30 000 migrants ont atteint les îles grecques en 2017 par la mer contre 173 000 en 2016. Les arrivées irrégulières ont ensuite fluctué entre 2017 et 2025 : 42 000 migrants sont arrivés irrégulièrement en Grèce par la mer en 2025 et 54 000 en 2024.

Côté turc, le contrat semble rempli lui aussi. Depuis 2016, la frontière est difficilement franchissable. Les arrestations de migrants par les forces turques qui tentent d'entrer dans l'Union européenne ont explosé : 175 000 migrants ont été interceptés en 2016 contre 60 000 en 2015 et 40 000 en 2014. En grande majorité, des Afghans. Les années suivantes, les arrestations se sont maintenues à un niveau élevé : 225 000 migrants ont été interceptés en 2024 et 160 000 en 2025.

"*On peut reconnaître que cet accord a été un succès pour les pays européens qui réclamaient un mur à l'extérieur de leurs frontières. Et ce mur turc a tenu*", commente un professeur à l'université de Strasbourg, directeur du département d'études turques. "Pour les immigrés eux-mêmes restés en Turquie, il y a aussi une part de 'succès'. Malgré les discriminations dont ils sont victimes, malgré le discours parfois raciste des autorités, malgré leur statut précaire de 'protection temporaire' les millions de Syriens venus en Turquie se sont enracinés dans le pays. Ils ont eu des enfants en 10 ans. Des enfants nés en Turquie qui font aujourd'hui intégralement partie de la population turque".

À l'époque, en 2021, le directeur adjoint de l'IRIS affirmait aussi que l'accord fonctionnait, sécuritairement du moins, chiffres à l'appui. "*Juste avant l'accord, on estimait que 3 500 réfugiés tentaient la traversée de la mer Égée chaque jour. Après le 18 mars* [jour de la signature de l'accord], *on est tombé à une quarantaine par jour*". "*Cette déclaration a eu un effet dissuasif*" reconnaissait aussi en 2019 le directeur des relations internationales de Sciences Po Grenoble et spécialiste de la Turquie. Reste que l'UE a dû

faire des concessions "*pour garder cet accord viable*". "*L'UE a dû fermer les yeux sur les manquements aux droits de l'Homme dans le pays ou encore sur la question des détentions arbitraires, par exemple*".

Du côté des ONG, la colère est toujours intacte. "*Cet accord a profondément remodelé la politique migratoire de l'Union européenne en introduisant un modèle axé sur la dissuasion, la restriction et l'externalisation de l'asile hors des frontières de l'UE*", dénonce Médecins sans frontières (MSF) le 18 mars 2026. Pour MSF, l'accord "*qualifié de 'succès' par la Commission européenne" a surtout eu "un coût humain énorme", insistant sur le sort de "milliers de personnes* [qui] *continuent de subir des conditions inhumaines*" dans les centres du pays. Dans les hotspot des îles grecques, à Lesbos, Kos, Chios encore Samos, de nombreuses ONG dénoncent, à l'instar de MSF, des conditions de vie difficiles pour les exilés et des retards dans la gestion des dossiers d'asile alors que les arrivées se poursuivent.

"*Il est vrai que cet accord peut être considéré comme un échec d'un point de vue humanitaire*". "*La mer Égée est devenue un cimetière. Les migrants prennent des risques inconsidérés pour contourner les forces de sécurité et atteindre l'Europe*".

MSF dénonce aussi un accord ayant fait des émules. "*Au cours de la dernière décennie* [...] *l'UE a étendu sa coopération à des pays tels que la Libye, la Tunisie, le Sénégal, la Mauritanie, le Maroc, le Niger, l'Égypte et divers États des Balkans occidentaux, afin d'empêcher l'arrivée de personnes en Europe*". Depuis plusieurs années en effet, pour lutter contre l'immigration irrégulière ,l'UE a multiplié les partenariats avec de nombreux pays. En 2017 avec la Libye, en 2023 avec la Tunisie, en 2024 avec l'Egypte.

Pour Amnesty International, l'accord était déjà "*un échec cuisant*" en 2021, selon les termes employés par l'ONG lors de 5ème anniversaire de sa signature..

À plusieurs reprises, la Turquie a utilisé cet accord migratoire comme un levier politique dans ses relations avec l'UE. En 2020, mécontent des discussions avec l'UE autour du versement de la dotation promise par les Vingt-sept, Ankara avait fait fi de l'accord et avait ouvert sa frontière. Des dizaines de milliers de migrants étaient ainsi passés en quelques jours côté grec.

EUROPOL LANCE UN CENTRE EUROPÉEN DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE MIGRANTS

Mardi 24 mars, un nouveau *Centre européen contre le trafic illicite de migrants* (ECAMS), dont l'objectif est d'intensifier la lutte contre les réseaux de passeurs actifs en Europe. Cette unité de l'agence policière européenne mettra l'accent sur des enquêtes basées sur les données et renseignements open source (OSINT) et mènera également des enquêtes financières, suivant la trace des bénéfices illicites générés par les passeurs.

"*Avec l'ECAMS, Europol renforce son rôle au centre de la réponse de l'Europe, en réunissant le renseignement, la coordination opérationnelle et l'analyse*

avancée pour aider les États membres à démanteler les réseaux criminels à grande échelle", se félicite l'organisation internationale. Le centre constitue un renforcement des capacités opérationnelles, techniques et analytiques d'Europol.

"*Le lancement de l'ECAMS témoigne de la détermination de l'Europe à considérer le trafic de migrants pour ce qu'il est réellement : une forme grave de criminalité organisée qui coûte souvent des vies et qui en tire profit*", a déclaré la présidente d'Europol, lors d'une conférence mardi au siège de l'agence à La Haye.

L'ECAMS compte élargir son champ d'action sur internet en introduisant "*les forces de l'ordre dans les environnements numériques*". L'agence vise les opérations en ligne, de plus en plus communes, à travers lesquelles des passeurs font la publicité de voyages illégaux sur les réseaux sociaux, ou coordonnent les déplacements de migrants à travers des plateformes encryptées. "*Le trafic de migrants ne se limite plus à des voies physiques. Les réseaux criminels fonctionnent de plus en plus dans l'espace numérique*", reconnaît Europol dans son communiqué.

Un groupe d'enquêteurs numériques sera chargé de "*la surveillance, la détection, l'analyse et la perturbation des activités de contrebande en ligne*". Les 18 et 19 mars 2026, des journées d'"*actions numériques*" ont permis aux policiers, travaillant sur des réseaux de trafiquants actifs en mer Méditerranée, d'ouvrir "*1 000 nouvelles pistes d'enquête*" concernant "*10 cibles à haute valeur ajoutée*", indique Europol.

L'ECAMS compte également s'attaquer au modèle économique derrière le trafic de migrants. Selon les données d'Europol, certains migrants doivent payer 20 000 euros ou plus pour atteindre leur destination en entreprenant un dangereux voyage depuis leurs pays d'origine. Ces profits sont ensuite réinvestis dans ces mêmes opérations et infrastructures criminelles. "*En soutenant les enquêtes financières, Europol aide à retracer, geler et confisquer les avoirs criminels, perturbant les fondements économiques des réseaux de contrebande*".

Depuis 2016, Europol a soutenu de nombreuses opérations à travers ses états membres qui ont permis d'arrêter des milliers de personnes soupçonnées de trafic de migrants et de démanteler des centaines de réseaux. La création de ce nouveau centre représente une intensification de ces opérations dans ce domaine. "*En combinant les données des États membres et des partenaires avec des outils analytiques de pointe, ECAMS permet aux enquêteurs de cartographier les réseaux criminels, d'identifier les facilitateurs et de hiérarchiser les cibles à haut risque*", explique le site d'Europol.

Cette nouvelle approche fondée sur le renseignement devrait permettre aux autorités d'agir plus rapidement et se coordonner plus efficacement, poursuit l'agence. "*Les réseaux criminels génèrent d'énormes revenus en exploitant des personnes vulnérables*". "*Pour ces réseaux, les gens ne sont pas des êtres humains, mais des marchandises. Leurs activités criminelles ont une portée mondiale. C'est pourquoi il est important que notre alliance soit elle aussi mondiale*".

Démantèlement d'un important réseau de passeurs entre la Turquie et l'Europe

Un réseau de passeurs qui acheminait des migrants depuis la Turquie et

l'Allemagne via la route des Balkans a été démantelé lors d'une opération menée au niveau européen. Dans un communiqué, le ministre de l'Intérieur autrichien s'est félicité d'avoir "porté un coup dur à l'une des organisations de trafic d'êtres humains les plus actives sur la route des Balkans du Sud-Est". Ce vaste coup de filet a permis d'interpeller plus de 130 personnes depuis 2023. Ainsi, depuis mai 2025, six suspects principaux - des hommes âgés de 25 à 50 ans, originaires d'Afghanistan, de Syrie et de Russie, résidant à Vienne et à Budapest - sont détenus à Vienne. Parmi les autres personnes arrêtées figurent des hommes et des femmes, principalement âgés de 18 à 35 ans, originaires de Moldavie, de Roumanie, de Géorgie et d'Ukraine, souvent recrutés via les réseaux sociaux, a précisé la police, mardi 10 mars 2026.

Selon les autorités, plus de 100 000 personnes auraient été acheminées clandestinement via l'Europe du Sud-Est et l'Autriche entre l'automne 2023 et mai 2025. Ce trafic aurait généré plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires. Plus de 1 000 véhicules utilisés pour le trafic d'êtres humains ont également été identifiés.

L'opération "*Ancora*", considérée comme "*l'une des enquêtes les plus vastes menées ces dernières années sur le trafic d'êtres humains*", a débuté suite à une opération de routine de la police de l'immigration autrichienne à la frontière slovène. En décembre 2023, soupçonnant déjà un trafic de migrants, la police autrichienne a arrêté un véhicule transportant huit personnes en provenance de Syrie. À partir de là, les autorités ont commencé à enquêter sur ce réseau impliquant des centaines de personnes.

Les premiers éléments de l'enquête menée depuis plusieurs années et le profil des interpellés a mis au jour une organisation qui était structurée de manière strictement hiérarchique et dont l'origine était un clan syrien. Ce dernier faisait appel à cinq sous-organisations autonomes, chacune employant jusqu'à quatre-vingts chauffeurs, pour opérer sur les différents tronçons de la route des Balkans.

Depuis plusieurs années, l'Autriche, qui a été l'un des pays qui a vu des milliers de migrants affluer sur son territoire en 2015 lors du pic migratoire, a fait de la lutte contre le trafic de migrants un volet de sa politique migratoire. "*La lutte contre l'immigration clandestine est une mission essentielle des forces de sécurité. Il s'agit de protéger la population, mais aussi les personnes victimes de trafic. C'est pourquoi notre action commune doit viser à démanteler les réseaux de passeurs, aussi brutaux qu'inhumains*", a déclaré le ministre de l'Intérieur.

"L'escalade de la situation au Moyen-Orient peut aggraver les déplacements de population"

L'agence européenne Frontex a prévenu que "*l'escalade de la situation au Moyen-Orient risque d'aggraver les déplacements de population dans la région au cours des prochains mois*", même si "*jusqu'à présent, cela n'a pas eu d'incidence notable sur la situation migratoire aux frontières extérieures de l'UE*".

La route migratoire d'Europe centrale (entre la Libye et l'Italie, notamment) a été une des plus fréquentée avec près de 3 400 arrivées enregistrées entre janvier et février 2026. C'est 50% de moins par rapport à l'année précédente.

Le "record" est détenue dans la Manche. Il y a eu 3 900 traversées vers la Grande-Bretagne sur les deux premiers mois de 2026, selon Frontex, soit 12% de moins que l'année précédente.

De manière plus globale, les détections de franchissements irréguliers de

toutes les frontières extérieures de l'UE ont baissé de 52% au cours des deux premiers mois de 2026, comparés à la même période de l'année précédente, précise encore Frontex.

En tout, "*près de 12 000 passages irréguliers ont été recensés*", notamment en raison de conditions météorologiques "extrêmes". Sur l'ensemble des détections, les nationalités les plus fréquemment relevées étaient afghane, bangladaise et algérienne.

ALLEMAGNE

La discrimination reste omniprésente en Allemagne, selon une nouvelle étude

Une personne sur huit vivant en Allemagne a été victime de discrimination au moins une fois en 2022. C'est la conclusion alarmante de l'étude "*Comment la discrimination est vécue en Allemagne*", présentée récemment à Berlin par l'Agence fédérale de lutte contre la discrimination (ADS), un organisme indépendant rattaché au ministère allemand de l'Éducation. En d'autres termes, neuf millions de personnes en Allemagne ont vécu une expérience discriminatoire en raison de leur apparence physique.

A été relaté l'histoire d'une femme noire rencontrée dans un supermarché. "*Alors qu'elle faisait ses courses, une employée s'est approchée d'elle et a commencé à fouiller sa poussette sans lui demander la permission ni faire preuve de la moindre considération pour l'enfant assis dedans. Il n'y avait aucune raison apparente pour qu'elle fouille la poussette. Lorsqu'on lui a demandé ce qu'elle faisait, l'employée a justifié son geste en expliquant que quelqu'un comme elle avait récemment volé quelque chose dans ce supermarché*".

De nombreux cas similaires sont cités dans l'étude menée auprès de quelque 30 000 personnes. "*La discrimination en Allemagne n'est pas un cas isolé, mais un phénomène généralisé. La discrimination ne se produit pas seulement en marge de la société, mais en son cœur même. Au travail, à l'école, lors de la recherche d'un logement, lors des courses*". En vertu de la loi sur l'égalité de traitement (AGG) en vigueur depuis 20 ans en Allemagne, la discrimination fondée sur les caractéristiques physiques est interdite. Près d'une personne sur trois a confronté directement et ouvertement la personne qui l'a discriminée. Mais seules 3 % des victimes sont allées jusqu'à porter plainte.

Une femme, née en Allemagne, est enseignante et a deux enfants, fait partie de celles qui ont saisi la justice. Elle a fait appel à un agent immobilier pour l'aider à trouver un appartement et s'est vu refuser ses services. Elle a réessayé sous un autre nom à consonance allemande et a obtenu un rendez-vous pour visiter un bien. Elle a poursuivi l'agent immobilier en justice et a finalement obtenu gain de cause. La Cour fédérale de justice de Karlsruhe a condamné l'agent immobilier, qui a dû verser une indemnisation de 3 000 € en vertu de la loi AGG.

Cet exemple montre que la discrimination peut aussi avoir de graves conséquences matérielles, comme lorsqu'elle freine la recherche d'un appartement. "*La discrimination a un impact négatif sur la participation au marché du travail, la vie sociale, la santé, le bien-être, la confiance dans la cohésion sociale et l'attachement à l'Allemagne*".

42 % des personnes interrogées estiment être désavantagées en raison de leur origine ethnique ou de la couleur de leur peau. Près de 24 % des personnes se sentent traitées injustement en raison de leur sexe, la plupart d'entre elles étant des femmes. Mais l'âge, l'orientation religieuse et les handicaps physiques sont également des motifs de discrimination cités.

L'Allemagne a beaucoup de retard à rattraper en matière de lutte contre la discrimination. En Belgique, par exemple, les autorités offrent une protection juridique aux personnes concernées, tandis que l'agence anti-discrimination ne peut offrir que des conseils. Elle a enfin souligné que les pays anglophones et les pays scandinaves présentent des niveaux de discrimination inférieurs à ceux observés en Allemagne.

Pour la première fois depuis 2011, le nombre de réfugiés présents en Allemagne a baissé

Au 31 décembre 2025, 3,53 millions de personnes bénéficiant ou demandant un statut de protection vivaient en Allemagne, soit **17 000 de moins** qu'un an plus tôt. Cette baisse, certes légère, marque toutefois la première diminution depuis 2011, selon les chiffres du gouvernement allemand. La statistique comprend entre autres les personnes dont la demande d'asile est en cours d'examen, celles bénéficiant d'une protection subsidiaire et les demandeurs d'asile déboutés.

Cette baisse signifie que le nombre de personnes réfugiées ayant quitté l'Allemagne, obtenu la nationalité allemande ou étant décédées a dépassé celui des nouveaux demandeurs d'asile arrivés au cours de l'année 2025. Parmi les personnes recensées figurent 1,33 million de réfugiés ukrainiens et quelque 707 000 personnes reconnues comme réfugiés au titre de la Convention de Genève.

Les responsables attribuent cette baisse en partie à la diminution du nombre de personnes ayant demandé une protection en Europe ces derniers mois et à la politique migratoire du pays. L'Allemagne a notamment instauré des contrôles à toutes ses frontières terrestres.

L'an dernier, le ministre allemand de l'Intérieur a aussi ordonné le refoulement systématique des demandeurs d'asile à la frontière, limitant ainsi davantage les entrées. Parallèlement, les expulsions ont augmenté. Les autorités allemandes ont mené à 22 787 expulsions en 2025, contre 20 084 l'année précédente. Clara Bünger, porte-parole du Parti de gauche en matière de politique intérieure, estime que la baisse du nombre de réfugiés, reflète la multiplication des obstacles pour les demandeurs d'asile au niveau européen.

Pour elle, "*de moins en moins de personnes ayant besoin de protection parviennent à franchir les frontières extérieures de l'UE, fortement fortifiées et externalisées*."

Un autre facteur à l'origine de cette baisse : la naturalisation. De nombreux réfugiés arrivés il y a plusieurs années remplissent désormais les conditions requises pour obtenir la nationalité allemande, d'autant qu'une réforme a réduit le délai d'attente pour être naturalisé de huit à cinq ans.

Les changements politiques à l'étranger ont également joué un rôle, avec notamment le changement de régime en Syrie, en décembre 2024.

Les réfugiés ukrainiens continuent de constituer le groupe le plus important parmi les personnes bénéficiant d'une protection en Allemagne. Contrairement aux autres demandeurs d'asile, les Ukrainiens ont automatiquement obtenu des titres de séjour et le droit de travailler au sein de l'UE. Cette disposition spéciale est en vigueur jusqu'en mars 2027.

Lorsque l'Ukraine a autorisé les jeunes hommes âgés de moins de 22 ans à quitter le pays en 2025, l'Allemagne a connu une brève augmentation des arrivées au

début de l'automne. Rien qu'en septembre, les autorités ont enregistré 30 882 arrivées d'Ukrainiens, dont 10 307 hommes âgés de 18 à 22 ans. Puis, les chiffres ont baissé au cours des mois suivants.

Le gouvernement de coalition actuel prône également une approche plus stricte en matière d'accueil humanitaire. Berlin veut ainsi mettre fin aux programmes d'admission humanitaire : seul un petit nombre de réfugiés "*réinstallés*", notamment originaires du Soudan et d'Érythrée dont les dossiers avaient déjà été traités, ont récemment été admis en Allemagne.

Par ailleurs, environ 232 000 personnes vivaient en Allemagne à la fin de l'année 2025 alors qu'elles étaient tenues de quitter le pays, contre environ 221 000 un an plus tôt. Nombre de ces personnes concernées sont originaires de Turquie, d'Irak ou d'Afghanistan.

Berlin continue d'ignorer ses promesses d'accueil faites à des réfugiés afghans

Berlin a révoqué les promesses d'admission pour plus d'un millier d'anciens employés locaux afghans et figures de l'opposition actuellement bloqués Pakistan. Malgré des centaines de poursuites judiciaires lancées par des Afghans devant les tribunaux allemands, le gouvernement fédéral ne semble pas fléchir.

Cette position de fermeté a été rappelée par le ministère allemand de l'Intérieur lors d'une question parlementaire posée par le parti de gauche Le ministère affirme qu'aucun changement de la pratique actuelle n'est "*prévu*", malgré les plus de 500 recours judiciaires contre les décisions de l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF), dont près de 90 sont actuellement jugés en appel.

La porte-parole de Die Linke pour les questions migratoires, a vivement critiqué cette approche qualifiant de "*lamentable*" le fait que "*des centaines d'Afghans au Pakistan aient à se tourner vers les tribunaux administratifs allemands pour obtenir de l'aide et doivent poursuivre péniblement le gouvernement fédéral afin qu'il honore sa promesse*". D'autant que les tribunaux statuent plutôt en faveur des Afghans. Jusqu'en septembre 2025, le tribunal administratif de Berlin a accordé des visa d'urgence aux plaignants dans 32 cas sur 64. La plupart de ces décisions ont été par la suite confirmées en appel. Au tribunal d'Ansbach, près de Nuremberg en Bavière, 90 % des personnes ayant contesté les révocations de promesse d'accueil ont obtenu gain de cause..

La porte-parole estime toutefois que "*lorsqu'il s'agit de tenir sa parole, le gouvernement ne doit pas laisser la décision aux tribunaux*". Elle exige que toutes les promesses d'accueil, faites sous le précédent gouvernement de coalition de centre-gauche soient mises en œuvre "*rapidement et sans complications*", appelant à mettre fin à ce qu'elle qualifie de "*tactique d'usure juridique*" du gouvernement.

Elle a également rappelé les nouvelles lois adoptées par les talibans inspirées d'une interprétation rigoriste de la loi islamique. Ce nouveau code pénal accorde notamment aux hommes un statut de "*maître*" face leurs femmes "*esclaves*". Les hommes sont ainsi autorisés à infliger des châtiments corporels et sexuels à leurs épouses, légalisant de fait les violences conjugales qualifiés des "*légères*". Ensuite, ce code pénal ne donne quasiment aucune possibilité de recours juridique pour les femmes battues.

Une police des mœurs et des forces spéciales font appliquer ces règles dans un système qui s'apparente à de l'esclavage moderne. Comme le souligne Amnesty International, "*sous le régime des autorités talibanes de facto, les violations des droits*

humains à l'encontre de la population afghane ont augmenté."

"*Je ne peux pas croire que le gouvernement veuille livrer ces personnes, qu'on avait clairement promis d'accueillir, en pâture aux talibans. C'est irresponsable*", dénonce-t-elle ainsi que les graves menaces qui pèsent sur les opposants politiques.

Cette situation intervient alors que le Pakistan a déclaré la "*guerre ouverte*" aux talibans le mois dernier, entraînant une escalade des affrontements à la frontière. Cela augmente encore les enjeux pour les Afghans bloqués qui craignent d'être pris entre deux feux. De plus, le Pakistan a mené une vaste campagne d'expulsions de réfugiés vers l'Afghanistan.

Les promesses d'accueil découlent du chaos qui a suivi la prise de pouvoir des talibans en Afghanistan en août 2021, lorsque la coalition de centre-gauche alors au pouvoir en Allemagne a accordé des garanties d'admission aux personnes qui avaient travaillé pour l'armée ou d'autres institutions allemandes. Ces promesses concernaient également des personnes considérées comme particulièrement vulnérables, comme les militantes des droits des femmes et les défenseurs des droits de l'homme.

Nombre d'Afghans ayant fui vers le Pakistan voisin se retrouvent pris au piège depuis la formation en mai 2025 de la nouvelle coalition composée de l'union des conservateurs CDU/CSU et les socio-démocrates du SPD.

Alors que l'Allemagne a accueilli plus de 37 500 personnes dans le cadre de divers programmes humanitaires depuis mai 2021, la coalition actuelle s'est engagée à mettre fin autant que possible aux programmes d'accueil, pour au contraire réduire les aides aux migrants et reprendre les vols d'expulsion vers l'Afghanistan.

Le ministère de l'Intérieur justifie les révocations en vertu de l'article 22 de la loi sur le séjour, laquelle encadre les permis de séjour temporaires, notamment pour des raisons humanitaires urgentes. Ainsi, les promesses seraient des "*intentions*" non contraignantes pouvant faire l'objet d'un réexamen pour des raisons de sécurité. Berlin a par ailleurs proposé à de nombreux Afghans au Pakistan une aide financière pour qu'ils renoncent à venir en Allemagne.

L'organisation de défense des droits humains Pro Asyl dénonce cette situation comme une violation du "*devoir de garantie*" et met en garde contre le fait que les expulsions du Pakistan depuis 2023 (plus d'un million de personnes) exposent les personnes concernées à la persécution des talibans.

ESPAGNE

Deux nouveaux corps retrouvés au large de l'Andalousie

Samedi 21 mars 2026, un pêcheur a retrouvé le corps d'un homme sans vie flottant près de la plage de La Rijana, à Gualchos-Castell de Ferro, dans la région de Grenade. La dépouille se trouvait dans un état de décomposition avancée. La veille, une autre découverte macabre a eu lieu à quelques kilomètres de là. Vendredi 20 mars 2026, le corps d'un jeune nord-africain a été récupéré sur la plage de Cambrils.

Les autorités n'excluent pas la possibilité que d'autres personnes se soient trouvées à bord du bateau du précédent naufrage (voir ci-dessous).

Trois corps de migrants repêchés au large de la côte de Grenade

Dimanche 15 mars 2026, dans l'après-midi, les corps de trois migrants ont été retrouvés en mer Méditerranée, au large de la côte espagnole de Grenade. "*Les corps, découverts non loin de la plage de Castell de Ferro, ont été transportés au port de Motril par les services maritimes, puis acheminés à l'institut médico-légal de Grenade où des autopsies seront pratiquées afin de déterminer les causes des décès*". Un premier corps a été repéré en mer, près de la ville de Rubite. "*Le service maritime de la Garde civile s'est rendu sur place et a repêché le corps d'un homme. Par la suite, la Garde civile a repêché deux autres corps.*" Les victimes seraient trois hommes, probablement d'origine nord-africaine

Quelques heures avant la découverte macabre, 17 migrants, dont trois mineurs, avaient été arrêtés dans la même zone - sur une plage de la commune de Gualchos-Castell de Ferro par la Garde civile espagnole dans la nuit de samedi 14 à dimanche 15 mars 2026. Ils avaient sauté de leur embarcation et avaient nagé jusqu'au rivage. "*Le puissant bateau pneumatique* [sur lequel ils avaient embarqué] *a fait demi-tour et est ensuite reparti vers le large à grande vitesse*". Selon la Croix-Rouge espagnole, les 17 migrants arrêtés sont tous en bonne santé. Les autorités n'excluent pas la possibilité que d'autres personnes se soient trouvées à bord. Impossible, pour l'heure, de savoir si les trois corps sont liés à l'embarcation de jeudi ou de dimanche.

La route directe - entre le Maroc et l'Espagne via Alboran - est une alternative par rapport aux autres voies qui mènent à l'Espagne, via les Canaries ou les Baléares par exemple. Depuis le début de l'année, entre le 1er janvier et le 15 mars 2026, un peu plus de 1 400 migrants sont arrivés sur les côtes de la péninsule par voie maritime - contre 1 000 l'année dernière à la même période, selon les chiffres des autorités espagnoles.

Canaries

Chute des traversées depuis le début de 2026, selon Frontex

La route de l'Afrique de l'Ouest ou "route des Canaries", a enregistré une baisse spectaculaire des passages irréguliers en janvier et février 2026 : - 83% (soit 1 200 personnes), a annoncé Frontex jeudi 12 mars 2026. Parmi les personnes arrivées clandestinement se trouvaient principalement des Gambiens, des Sénégalais et des Guinéens, précise encore Frontex.

Cette chute n'est pas inédite. En 2025, 17 500 migrants étaient arrivés contre près de 47 000 en 2024. Reste que le bilan humain est, lui, très lourd. Plus de 650 migrants sont morts en Méditerranée depuis le début de l'année, selon Organisation internationale pour les migrations (OIM). Elles étaient 287 sur les deux premiers mois de 2025, soit une aggravation de 128%.

"*Les réseaux criminels de passeurs sont bien conscients des risques. Ils envoient néanmoins des personnes désespérées sur des embarcations impropres à la navigation, attirés par le profit*", écrit l'agence européenne.

Les drames recensés sur la route des Canaries au départ des pays d'Afrique de l'Ouest - Sénégal, Mauritanie, Guinée notamment - sont très fréquents. La route maritime est très longue - plus de 1500 km - et les canots peuvent se perdre et dériver dans l'océan.

Ceuta

A Ceuta, "les morts sont devenus la norme"

Habitant de Ceuta, le présidant de l'association Alas protectors ("Ailes protectrices") distribue des vivres et des vêtements aux personnes dans le besoin. Mais au fil des années, l'homme de 66 ans, également photographe sportif, a diversifié ses activités, bien malgré lui. Dans son carnet, il répertorie minutieusement le nom des personnes mortes ou disparues en tentant d'atteindre l'enclave espagnole

Son ordinateur regorge de photos des migrants plein de vie - et finalement décédés sur la route de Ceuta. "*Celui-là est mort, celui-ci est porté disparu*", dit-il en faisant défiler les images sur son écran. "*En trois ans, j'ai compté 18 personnes dont le corps n'a pas été retrouvé*", affirme-t-il. Et le nombre de morts ne cesse de grossir. L'année 2025 Au moins 40 migrants ont péri en passant par la mer ou en escaladant la double clôture qui sépare la ville autonome espagnole du Maroc. En 2026, on en compte déjà 9.

À Ceuta, "*les morts sont devenus la norme, le sujet n'intéresse plus personne. C'est pourtant un drame humanitaire*", souffle le secrétaire général de l'Association unifiée des gardes-civils (AUGC) dans la ville. Son téléphone aussi foisonne d'images de cadavres de migrants qu'il a prises près des barbelés ou en mer. "*C'est très dur psychologiquement, car nous, les gardes-civils, nous sommes en première ligne*". Le président vit également avec des images qui le hantent. "*Parfois, je n'arrive pas à me concentrer, cela m'affecte beaucoup. Et je n'ai aucune formation pour gérer ce genre de situation*". Il ne travaille pas sur l'identification des cadavres, cette tâche incombe aux autorités. Lui, fait le lien, de manière informelle, avec les familles restées au pays. Il prend des photos des corps avant leur enterrement et relaie les informations directement auprès des proches ou sur les réseaux sociaux.

Avec le temps, l'homme est devenu une référence : son Whatsapp est inondé de messages de familles de disparus, qui lui demandent de l'aide. "*Maintenant, je suis connu au Maroc et en Algérie donc tout le monde me contacte : les familles m'envoient des photos et tout signes distinctifs qui me permettraient de retrouver leur fils, leur frère, leur père…*".

Tout a commencé en 2020, en pleine pandémie de Covid-19. Cette année-là, c'est un de ses amis qui disparaît. Sa famille le contacte pour l'assister dans la recherche du corps. À partir de cette date, son numéro s'échange au Maroc et les appels se sont multipliés. De toutes ses années, il retient un évènement particulier. En 2021, l'homme retrouve la dépouille d'un jeune qu'il connaît bien : un jeune joueur de 14 ans, qu'il a rencontré lorsqu'il dirigeait un club de football au Maroc. "*Je comprends que les gens partent car ils cherchent la liberté et veulent travailler mais venir de manière irrégulière est très dangereux*", dit-il sobrement.

En déambulant dans les allées du cimetière musulman fleuri de Sidi Embarek à Ceuta, il liste les tombes des migrants. Celles-ci se démarquent des autres : les sépultures des exilés ne sont pas délimitées par de la pierre blanche, trop coûteuse. Et, elles sont laissées à l'abandon : sur certaines, la nature a repris ses droits. Des herbes hautes et des fleurs poussent au milieu des pierres.

Environ 100 corps de migrants reposent dans ce cimetière de la ville. Parmi eux, une dizaine de numéros ne portent pas de nom.

Les réseaux sociaux influencent les migrants à rejoindre Ceuta
"Je me suis dit que moi aussi je pouvais y arriver"

Un Guinéen de 18 ans, poing levé en signe de victoire, prend la pause devant l'objectif. "*Aujourd'hui est un grand jour*", lance-t-il, tout sourire. Vendredi 13 mars 2026, lui et 17 autres migrants sont transférés de l'enclave espagnole de Ceuta, située au nord du Maroc, vers le continent. Comme lui, la majorité des exilés du groupe ne lâchent pas leur téléphone et multiplient les photos, qu'ils posteront dans la foulée sur leurs comptes Facebook, Instagram ou TikTok. Dès leur arrivée au port et jusqu'à la montée dans le ferry, les flashs crépitent et les mises en scène s'enchaînent.

"*On a beaucoup souffert, on a besoin de montrer qu'on a réussi",* à rejoindre l'Europe, explique un Tchadien de 37 ans, qui a passé plus d'un an sur la route, avant de parvenir à atteindre Ceuta en janvier 2025. "*On diffuse ces images pour célébrer notre réussite et encourager les autres. On a laissé des amis au Maroc. Ces vidéos sont faites pour les motiver, pour qu'ils ne laissent pas tomber et qu'ils sachent qu'un jour ce sera bientôt leur tour*", renchérit-il.

Arrivée à la nage début mars 2026 à Ceuta, cette Marocaine de 20 ans a immédiatement publié des vidéos sur son compte Instagram, avant que sa mère restée au pays ne lui demande de les supprimer. "*J'aimerais beaucoup poster sur internet mais ma mère ne veut pas*", souffle la jeune femme, impeccablement maquillée. Elle est à l'image des jeunes de son âge : ultra connectée, elle aime raconter son quotidien sur les réseaux sociaux ; et jouer de son apparence. Ce jour-là, alors que nous lui demandons de la prendre en photo devant le centre d'accueil de Ceuta (CETI), elle ne peut s'empêcher d'aller retoucher son maquillage avant.

La jeune femme a toujours rêvé de Ceuta, qu'elle pouvait apercevoir au loin depuis sa maison de Fnideq, ville marocaine frontalière de l'enclave espagnole. Mais un évènement particulier a précipité son exil. Le 12 octobre 2026, une des femmes de son quartier parvient à atteindre la terre espagnole par la mer avec son fils de 14 ans. Son arrivée est filmée par la presse locale et diffusée sur par le média El Faro de Ceuta. "*La vidéo m'a encouragée à venir. Je me suis dit que moi aussi je pouvais y arriver*", affirme-t-elle.

Une femme, mère de quatre enfants, se tient aujourd'hui devant le CETI. n'avait jamais envisagé de prendre la mer pour l'enclave espagnole : "*Je suis partie pour mon fils car je savais très bien qu'il tenterait un jour et il était hors de question qu'il le fasse tout seul*", assure-t-elle. "*J'ai voulu le dissuader mais je ne peux rien faire contre l'influence des réseaux sociaux*".

Son aîné de 17 ans a aussi atteint Ceuta à la nage en juillet 2026, sans la prévenir. À partir de cette date, son deuxième fils, n'a qu'une idée en tête : aller dans la ville autonome. Après une première tentative ratée, il insiste chaque jour auprès de sa mère. Le matin du 12 octobre 2025 il lui lance : "*Aujourd'hui, on y va*". La Marocaine, qui ne s'est pas préparée pour une telle traversée, prend la mer au débotté. "*J'ai vu qu'il n'y avait pas de policiers alors j'ai mis mon fils dans une chambre à air* [à titre de bouée] *et j'ai nagé en le poussant. Ça s'est fait comme ça*", se souvient-t-elle. Après 1h30 d'efforts dans une eau agitée, la mère et le fils foulent la terre espagnole. "*J'ai eu très peur mais je n'ai pas eu le choix*".

Ces dernières années, les vidéos postées sur les réseaux se sont multipliées. Les images postées sur TikTok sous les hashtags "Harragas" (terme qui désigne les migrants maghrébins) ou "Ceuta" pullulent : elles montrent des traversées supposées faciles avec des jeunes souriants, arrivant sur les plages ou marchant dans les rues de

l'enclave espagnole - au son de musiques triomphales.

"*Aujourd'hui, c'est sensationnel, glamour, de faire la traversée. On relate ses exploits sur les réseaux, quitte à masquer la réalité. Les personnes restées au pays assistent au 'succès' de ces jeunes sur leur téléphone, et se disent 'pourquoi pas moi'*", expliquait un spécialiste de l'immigration basé au Maroc, en octobre 2024. À cette période, les autorités marocaines ont interpellé plus de 50 personnes pour incitation à l'immigration clandestine sur les réseaux sociaux vers l'enclave de Ceuta.

Mais les photos diffusées sur la toile masquent une réalité bien plus sombre : la traversée reste hautement dangereuse, les risques d'hypothermie, de malaise et de noyade sont élevés. Des dizaines de personnes sont mortes en tentant de rejoindre l'enclave ces dernières années. Beaucoup gardent aussi des blessures, notamment après avoir tenté de franchir les clôtures entre Ceuta et le Maroc de six mètres de haut et de huit kilomètres de long. D'autres restent traumatisés par leur traversée à la nage pour rejoindre la ville.

Autant d'étapes de leur vie qui ne s'affichent pas sur leur compte TikTok, Facebook ou Instagram. "*On ne publie pas les moments difficiles, on les garde pour nous*", admet le Guinéen. Pour d'autres aussi, les choses sont plus complexes qu'elles n'y paraissent. Lorsqu'elle visionne la vidéo de son arrivée à Ceuta, la mère de famille ne peut retenir ses larmes. Elle a laissé son mari et ses deux plus jeunes enfants à Fnideq et ne sait pas quand elle les reverra. "*C'est très dur d'être loin d'eux*", sanglote-t-elle.

Quant à la jeune femme, elle n'avait pas non plus pensé à l'après. Et aujourd'hui, la joie a laissé place à l'inquiétude. "*Pour moi Ceuta voulait dire 'la vie en rose'. S'il fallait le refaire, je recommencerais mais je regrette aussi d'un côté car ma mère me manque et ce n'est pas si facile que ça*", déchante la jeune femme.

"Tous les jours, des migrants tentent de rentrer" dans l'enclave espagnole

Malgré sa cheville enflée qui le fait boiter, ce Nigérien de 23 ans qui s'est cassé le pied en escaladant, à l'aide de crochets, les barbelés séparant le Maroc de l'enclave espagnole de Ceuta, arbore un large sourire. "*Je suis tombé côté espagnol après avoir monté la barrière*". Il ne compte plus le nombre de fois où il a tenté d'atteindre cette terre espagnole, l'une des seules frontières terrestres - avec Melilla - de l'Union européenne (UE) sur le sol africain. "*En un an et demi, j'ai essayé une quarantaine de fois d'entrer à Ceuta*". À plusieurs reprises, le jeune homme a été repéré par les forces marocaines et envoyé dans les zones désertiques du sud du pays. Jusqu'à ce 3 janvier 2026, où sa dernière tentative fut la bonne. L'histoire de ce Nigérien ressemble à celle de milliers d'autres migrants. Cet après-midi de mars devant le CETI (centre d'accueil temporaire pour immigrés), seul centre d'accueil de l'enclave, nombreuses sont les personnes blessées après avoir grimpé quelques semaines plus tôt la double clôture de six mètres de haut et de huit kilomètres de long. Les corps des exilés portent les stigmates d'un mur dur à franchir : des cicatrices sur les mains, les bras ou les jambes, des blessures aux pieds.

À Ceuta, difficile de passer à côté de ces barbelés, qui dénaturent le paysage. La ville autonome est encerclée par les grillages, qui débutent dans les montagnes et s'étendent jusqu'aux digues se jetant dans la mer Méditerranée. Pour contourner la militarisation de cette frontière, surveillée en permanence par des gardes marocains et espagnols, les exilés essayent aussi de pénétrer dans l'enclave à la nage en partant de la ville voisine de Fnideq (au sud de Ceuta) ou de Benzu (au nord de Ceuta), au prix de

plusieurs heures d'efforts. "*J'ai nagé pendant 2h30 depuis Fnideq, c'était très compliqué car la mer était agitée*", raconte, assis sur un banc devant le CETI, un Soudanais de 18 ans. Le jeune homme est arrivé en janvier à Ceuta après une dizaine de tentatives.

"*Ces derniers mois, la pression migratoire sur Ceuta est énorme*", affirme le secrétaire général de l'Association unifiée des gardes civils (AUGC) dans la ville. Depuis le début de l'année, les arrivées de migrants ont explosé dans l'enclave, et dépassent celles recensées dans les autres territoires espagnols. Entre le 1er janvier et le 15 mars 2026, 1 604 exilés ont rejoint Ceuta, contre seulement 266 à la même période de 2025, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur. Soit une hausse de 500 %. La majorité de ces migrants sont originaires du Maroc, du Soudan et de Guinée. Le nombre d'arrivées dépassent même celui enregistré aux Canaries, principale route vers l'Espagne ces dernières années. Depuis janvier 2026, l'archipel espagnol a comptabilisé 1 334 arrivées (en baisse de 85 %), soit 270 de moins que dans l'enclave. "*Ceuta est, cette année, la première porte d'entrée en Espagne*". "*Et ces chiffres ne prennent pas en compte les personnes empêchées de passer. Mais tous les jours, des migrants tentent de rentrer à Ceuta par la terre ou par la mer*", continue le représentant syndical. Jeudi 12 mars 2026, deux migrants interceptés par les garde-côtes espagnols au large des rives marocaines, ont été refoulé . "*On est totalement abandonnés par le gouvernement pour gérer cet afflux. On réclame des renforts supplémentaires et des équipements plus performants mais personne ne répond à nos demandes*".

Car au fil du temps, les exilés ont appris à déjouer les systèmes de surveillance. Ils savent que lorsqu'ils touchent le grillage, trois secondes s'écoulent avant que les autorités ne soient averties d'une présence. "*Il escaladent avec des crochets pour aller plus vite, et grimpent les deux clôtures en seulement 30 secondes*", rapporte le responsable syndical, en sortant du coffre de sa voiture un des crochets utilisés par les exilés.

En mer aussi, les migrants se sont adaptés pour éviter les contrôles renforcés. Les tentatives de traversée se font le plus souvent par mauvais temps. Quand il pleut, les caméras embarquées sur les navires des garde-côtes ne repèrent pas les personnes à la mer, qui peuvent atteindre l'enclave plus discrètement sans être refoulées, au péril de leur vie. En 2025, au moins 40 migrants sont morts en tentant de rejoindre l'enclave espagnole à la nage munis de combinaisons de plongée et de palmes. Un record. Et depuis janvier 2026, on compte déjà 9 morts en mer ou proche de la barrière.

Cette hausse des arrivées met à mal les structures d'accueil de l'enclave. Actuellement, plus de 800 migrants sont hébergés dans le CETI, pour une capacité de 512 places. Mi-février, ils étaient environ un millier à s'entasser dans le centre. Pour héberger les exilés quatre salles du CETI réservées habituellement aux cours de langue espagnole ou aux activités des ONG ont été transformées en dortoirs. Au plus fort de l'occupation en février, environ 200 personnes étaient même logées dans le garage. Mais la surpopulation dans le centre ne semble pas avoir d'impact sur le moral des personnes hébergées. "*On dort bien, on mange bien, et ici il y a les droits de l'Homme, pas comme au Maroc*", se réjouit un réfugié, qui dit avoir été plusieurs fois violenté par les policiers marocains. "*Dans le centre, la situation est bonne, on est en sécurité*".

Pour ces migrants, qui ont vécu pendant plusieurs mois ou années sur la route dans des conditions précaires, ils ont le sentiment que le plus dur est derrière eux. Peu importe leur quotidien dans le centre de Ceuta, ils estiment avoir atteint leur objectif. "On est heureux d'être là et d'avoir réussi" à fouler le sol européen. Et il a de quoi se réjouir : dès le lendemain, il sera envoyé dans un centre de la péninsule par les autorités espagnoles

avec 17 autres migrants.

En moyenne, les migrants restent entre un et trois mois à Ceuta. Chaque semaine, Madrid organise des transferts de Ceuta vers d'autres régions espagnoles afin de désengorger l'enclave. Cette semaine-là, 68 exilés ont ainsi été orientés vers le continent. Lorsqu'il arrive au port pour son transfert, il ne cache pas sa joie. Comme la veille, son visage est illuminé par un immense sourire. Pour l'occasion, le Nigérien a acheté une casquette et un pantalon neufs. "*C'est un grand jour aujourd'hui*", abonde un Guinéen de 18 ans. Pour la première fois, ces exilés prennent la mer de manière légale à bord d'un ferry et débarqueront en toute sécurité sur le continent européen.

PORTUGAL

Adoption d'une réforme facilitant l'expulsion d'étrangers en situation irrégulière

Le gouvernement portugais de droite a adopté jeudi 19 mars 2026 une réforme législative visant à faciliter et accélérer l'expulsion d'immigrés clandestins.

Le projet de loi prévoit une réduction des délais administratifs des procédures de reconduction, une révision des critères permettant aux migrants d'éviter une telle décision, le traitement en parallèle des procédures de demande d'asile, pour que celles-ci ne deviennent pas une "*manœuvre dilatoire*", ou encore l'allongement des interdictions de retour (IRT) sur le territoire portugais de personnes expulsées

La réforme prévoit également un allongement du délai pendant lequel les migrants peuvent être placés dans des centres de détention provisoire, et qui pourraient dorénavant atteindre 18 mois, contre 60 jours actuellement.

"*Il doit y avoir des conséquences à l'illégalité et cela implique la reconduction, et une reconduction plus rapide*", a déclaré le porte-parole du Conseil de ministres à l'issue d'une réunion de l'exécutif. "*Le Portugal se comptait parmi les pays d'Europe avec des taux de reconduction les plus bas*".

Le texte doit encore être soumis au vote du Parlement, où le gouvernement ne dispose pas de majorité mais a jusqu'ici pu compter sur les voix de l'extrême droite pour voter d'autres mesures de contrôle de l'immigration. "*Toute l'Europe allonge* [l]*es délais* [de placement en détention provisoire]". En effet, l'Union européenne se prépare à adopter une législation fixant le délai maximum de rétention à 2 ans - prévu dans la nouvelle "*directive retour*".

Depuis son arrivée au pouvoir en 2024, l'exécutif du Premier ministre a pris plusieurs mesures de durcissement de la politique migratoire, qui était sous le précédent gouvernement socialiste, une des plus ouvertes d'Europe.

En revanche, le volet de ces réformes portant sur les conditions d'accès à la nationalité portugaise reste toujours en discussion après avoir été retoquées par la Cour Constitutionnelle.

Longtemps pays d'accueil, le Portugal bénéficiait d'une politique migratoire parmi les plus ouvertes d'Europe. Pendant de nombreuses années, les migrants pouvaient obtenir un statut légal en travaillant, en créant une entreprise ou en étant freelance, qu'ils soient entrés de manière régulière ou non dans le pays. Cette disposition a été abrogée. Désormais, les autorités opèrent un net virage. Arrivé au pouvoir en mars 2024, le gouvernement de droite modérée du Premier ministre a décidé de durcir sa ligne politique autour de l'immigration.

En mai 2025, le gouvernement avait déjà annoncé son projet d'expulser environ 18 00.0 étrangers en situation irrégulière dans le pays. Cette annonce a été suivie en juillet d'un nouveau durcissement des conditions de vie des étrangers dans le pays.

Les visas pour rechercher du travail ne sont plus accordés qu'à des immigrés hautement qualifiés et les conditions permettant le regroupement familial sont plus exigeantes. Par ailleurs, les Brésiliens, qui constituent le plus important contingent immigré dans le pays, ne bénéficient plus d'une règle qui leur permettait de régulariser leur situation après leur arrivée au Portugal. Une nouvelle unité au sein de la police nationale chargée de lutter contre l'immigration illégale et d'organiser l'expulsion des migrants en situation irrégulière a également été créée.

Fin 2024, le nombre d'étrangers établis au Portugal a dépassé 1,5 million, soit environ 15 % de la population totale et près de quatre fois plus qu'en 2017.

EUROPE

NORVÈGE

Le directeur de l'ONG d'aide aux migrants Aegean Boat Report détenu en Norvège en vue de son extradition en Grèce

Tommy Olsen, directeur de l'ONG Aegean Boat Report, a été arrêté en Norvège après que la justice grecque a émis un mandat d'arrêt européen à son encontre en février. Athènes accuse notamment ce défenseur des migrants de "*complicité de trafic d'êtres humains*" et d'"*activités criminelles*".

C'est un signal inquiétant envoyé aux défenseurs des droits humains. Le directeur de l'ONG Aegean Boat Report, Tommy Olsen, a été arrêté à son domicile de Tromsø, en Norvège, lundi 16 mars 2026, à la suite d'un mandat d'arrêt européen émis à son encontre par la Grèce en février 2026. Ce défenseur des migrants a comparu devant le tribunal de district de Nord-Troms et Senja puis a été placé en détention provisoire pour une semaine, dans l'attente de son extradition vers la Grèce validée par la justice.

Le procureur a estimé ne voir "*aucun motif de rejeter cette demande*" d'extradition. "*Lorsque la Norvège adresse des demandes similaires à d'autres pays, nous attendons qu'elles soient traitées correctement. Nous sommes tenus d'en faire autant lorsque d'autres pays nous sollicitent*".

Le mandat d'arrêt visant Tommy Olsen a été émis par les autorités grecques dans le cadre d'une enquête ouverte en 2022 contre lui et Panayote Dimitras, de l'ONG Greek Helsinki Monitor. Les investigations portent sur des faits survenus à l'été 2021 à proximité des îles grecques de Kos et Farmakonisi : à ce moment-là, Aegean Boat Report a transmis aux autorités locales de Kos des informations sur un groupe de migrants qui l'avait contactée afin qu'ils soient hébergés et puissent déposer une demande d'asile. En clair, la Grèce reproche aux militants d'avoir été en contact avec des migrants avant qu'ils ne foulent le sol grec.

Dans cette affaire, les autorités grecques estiment que Tommy Olsen et son association sont coupables de "*complicité de trafic d'êtres humains*" et d'"*activités criminelles*". En mai 2024, un procureur grec a repris ces accusations et émis un mandat

d'arrêt national contre lui. Depuis cette date, le Norvégien ne s'est plus rendu en Grèce car il risquait d'y être arrêté et emprisonné. Le 11 février 2025, la police norvégienne a informé son avocat qu'un mandat d'arrêt européen avait cette fois-ci été émis contre lui.

Depuis sa création en 2017, Aegean Boat Report documente les opérations de refoulement vers la Turquie menées par les garde-côtes grecs en mer Égée. Des opérations devenues quasiment systématiques et régulièrement dénoncées par des journalistes et de nombreuses organisations de défense des droits humains.

"*Notre travail se limite à surveiller, documenter et communiquer avec les autorités lorsque des personnes en détresse ou nouvellement arrivées sont localisées",* s'était défendu, mi-février, Tommy Olsen, qui risque jusqu'à vingt ans de prison en Grèce.

L'arrestation du directeur d'Aeagean Boat Report n'a pas suscité de vague de condamnations en Norvège. Seule une députée, membre du Sosialistisk Venstreparti (Parti socialiste de gauche), a estimé que "*la Norvège ne p*[ouvait] *pas renvoyer des défenseurs des droits de l'Homme vers un pays où ils risquent d'être victimes de persécutions politiques*". "*L'arrestation de Tommy Olsen en Norvège est scandaleuse et liée à une intensification alarmante de la répression des défenseur·e·s des droits humains imposée par la Grèce*", a condamné la directrice régionale adjointe pour l'Europe à Amnesty international. "*Les charges retenues contre Tommy Olsen et Panayote Dimitras ne sont étayées par aucun élément de preuve et constituent une utilisation abusive de la législation anti-passeurs. Elles doivent être abandonnées […] "Les autorités norvégiennes doivent immédiatement libérer Tommy Olsen et ne doivent pas céder aux tentatives de la Grèce de l'extrader*", a-t-elle ajouté.

L'arrestation de Tommy Olsen "*met en lumière la criminalisation croissante de la solidarité en Europe, à un moment où l'UE négocie de nouvelles règles en matière de trafic de migrants qui pourraient pénaliser davantage l'aide humanitaire apportée*" aux exilés, a mis en garde la Plateforme de coopération internationale sur les migrants sans papiers (Picum).

Selon ses chiffres, au moins 142 militants ont été poursuivis en 2024 pour avoir aidé des migrants dans l'Union européenne. Par ailleurs, au moins 91 migrants en Italie, en Grèce et en Espagne ont par ailleurs été incriminés pour facilitation de la migration irrégulière, de contrebande et d'autres chefs d'accusation.

En janvier, après huit ans de procédure judicaire, le président de la cour criminelle de Mytilène, chef-lieu de l'île de Lesbos, a annoncé la relaxe de l'ensemble des 24 travailleurs humanitaires poursuivis en Grèce pour trafic de migrants. Ils étaient accusés des crimes de "*constitution d'une organisation criminelle*", et de "*facilitation illégale de l'entrée de ressortissants étrangers de pays tiers en Grèce*". Ils encouraient jusqu'à 20 ans de prison.

Mais quelques jours plus tard, le 5 février 2026, le gouvernement grec a adopté une nouvelle loi faisant de l'appartenance à une ONG une circonstance aggravante dans les infractions pénales liées à l'immigration.

ROYAUME-UNI

Six étudiants contestent "l'interdiction de visas" imposée à quatre pays

Six étudiants - cinq originaires du Soudan et un d'Afghanistan - ont engagé une action en justice au Royaume-Uni après l'annonce le 4 mars de cesser d'accorder des visas d'étude aux Afghans, Camerounais, Birmans et Soudanais. Ils dénoncent ce "*frein*

aux visas" alors qu'ils ont tous reçu une offre pour intégrer des universités au Royaume-Uni. Les six jeunes plaignants sont titulaires de diplômes de premier cycle en médecine - et dans des disciplines scientifiques - et ont reçu des offres d'admission de la part d'universités telles qu'Oxford, Cambridge et l'Imperial College de Londres. Mais il n'est pas sûr qu'ils puissent venir sur le sol britannique. Pourront-ils venir sur le sol britannique ? Rien n'est moins sûr. Mardi 3 mars, la

Londres déplore un "*abus généralisé*" et accuse les personnes issues de ces quatre pays d'entrer au Royaume-Uni avec un visa étudiant pour demander ensuite l'asile. "*Beaucoup sont hébergées aux frais du contribuable, avec une proportion supérieure à la moyenne de personnes originaires de ces quatre pays se déclarant sans ressources*", se justifie le Home office. "*Les programmes d'études font l'objet d'abus généralisés, ce qui crée une porte dérobée permettant de demander l'asile dans ce pays,*" explique un porte-parole du gouvernement. "*Nous considérons que ces freins aux visas sont légaux et nous défendrons fermement toute contestation judiciaire*." Selon le ministère de l'Intérieur, les demandes d'asile déposées par des étudiants originaires de ces quatre pays avaient augmenté de plus de 470 % entre 2021 et 2025.

Une mesure que dénonce l'un des avocats des étudiants. "*Cette interdiction d'étudier, de nature raciste, imposée par la ministre de l'Intérieur ne fera que dissuader les étudiants les plus brillants du monde à venir étudier au Royaume-Uni*".

Dans une lettre écrite - et préalable à leur action en justice -, les six étudiants affirment que la décision d'interdire l'entrée aux étudiants de ces quatre pays est "*illégale*", "*irrationnelle*". Elle constitue "*une violation des droits de l'Homme et relève d'une application erronée de la loi*". Ils demandent à la ministre d'au moins suspendre cette interdiction pour les étudiants devant venir au Royaume-Uni cette année. Selon les avocats des étudiants, des dizaines d'autres originaires de ces quatre pays les ont contactés pour manifester leur intérêt à se joindre à une action en justice.

D'après ces six personnes, interdire les visas étudiants à seulement quatre pays est incompréhensible : dans leur lettre, ils citent des États non concernés par l'interdiction qui comptent pourtant un nombre bien plus important d'étudiants venant au Royaume-Uni, comme le Pakistan, où 89 % des ressortissants qui demandent l'asile sont entrés via un visa ou une voie similaire avant de déposer leur demande.

Enfin, ils déplorent l'impact de cette mesure sur l'égalité des chances pour les femmes originaires des pays visés par l'interdiction, notamment les Afghanes qui se voient refuser l'accès à l'enseignement supérieur par les Taliban.

Dans les autres pays visés, c'est la douche froide aussi. "*J'ai toujours été à la recherche de meilleures opportunités et le Royaume-Uni était mon premier choix,* explique une étudiante en communication à l'université de Yaoundé II, au Cameroun,. *Maintenant que cette porte est fermée, je ne sais pas ce que je ferais. Pour le moment, je suis confuse*."

Pour se défendre, le gouvernement britannique précise que depuis 2021, le Royaume-Uni a accueilli plus de 37 000 Afghans dans le cadre de dispositifs mis en place après le retour des autorités talibanes au pouvoir en 2021, et que 190 000 visas au total ont été accordés pour des raisons "humanitaires" en 2025.

Le Royaume-Uni et le Nigeria signent un accord pour faciliter les expulsions de migrants

Jeudi 19 mars 2026, le gouvernement britannique a annoncé avoir trouvé un accord avec le Nigeria pour faciliter l'expulsion de migrants en situation irrégulière vers ce pays d'Afrique de l'ouest, à l'occasion de la visite d'État du président nigérian au Royaume-Uni, la première pour un dirigeant nigérian en près de quarante ans.

"Les personnes en situation irrégulière, les criminels étrangers et les demandeurs d'asile déboutés seront expulsés [du Royaume-Uni] beaucoup plus facilement" grâce à cet accord, publié jeudi.

Désormais, plus besoin d'un laissez-passer consulaire pour renvoyer un migrant vers le Nigeria : un simple document d'identité de remplacement délivré aux personnes ne disposant pas d'un passeport valide sera reconnu "*pour la première fois*" par les autorités nigérianes, explique le Home Office. "*L'un des principaux obstacles administratifs au rapatriement des personnes est levé*", s'est félicité le ministère. Le Royaume-Uni n'aura en effet plus à attendre que le Nigeria délivre des documents de voyage d'urgence lorsqu'il souhaite expulser une personne vers ce pays, le plus peuplé d'Afrique.

"*Le Nigeria est un partenaire clé dans notre lutte contre l'immigration irrégulière, car il représente le plus grand marché africain en matière de visas pour le Royaume-Uni et abrite des milliers de Nigérians qui ont construit leur vie ici*", a souligné le ministre britannique chargé de la Sécurité des frontières et de l'Asile. Selon les données du Home Office, le nombre annuel de retours vers le Nigeria a presque doublé, pour atteindre 1 150.

Les "*retours volontaires*" et les expulsions de migrants en situation irrégulière et de criminels étrangers depuis le Royaume-Uni ont atteint près de 60 000 depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement travailliste en juillet 2024.

Le président nigérian et le Premier ministre britannique "*se sont aussi engagés à collaborer plus étroitement afin de renforcer la réponse du Royaume-Uni et du Nigeria face à la criminalité transnationale et au terrorisme*", a indiqué Downing Street. Les deux pays vont également lancer des opérations conjointes pour lutter contre les réseaux de passeurs et "*les gangs criminels*" qui "*abusent des voies légales d'obtention de visas*" vers Londres. Un nouveau système de vérification des documents sera mis en place pour détecter les fraudes et l'authenticité des demandes de visas, détaille le Home Office. De son côté, le Nigeria s'est également engagé à revoir sa législation concernant les infractions en matière d'immigration.

"*L'accord conclu aujourd'hui constitue une nouvelle étape dans notre mission visant à rétablir l'ordre aux frontières en veillant à ce que les personnes qui n'ont pas le droit de se trouver ici soient rapidement expulsées*".

Londres a réduit la protection accordée aux réfugiés de cinq ans à trente mois. Ils seront "*forcés de rentrer dans leur pays d'origine dès qu'il sera jugé sûr*", avait déclaré la ministre de l'Intérieur cet hiver. Finis aussi l'accès automatique aux aides sociales pour les demandeurs d'asile ou l'accès automatique au regroupement familial.

Les étrangers devront également justifier de vingt ans de présence au Royaume-Uni - contre cinq actuellement - pour pouvoir rester indéfiniment au Royaume-Uni. En mars, les autorités britanniques ont aussi annoncé que l'hébergement et le soutien financier apportés aux demandeurs d'asile seraient retirés à partir de juin 2026 pour les

demandeurs d'asile qui enfreignent la loi, travaillent illégalement, ou peuvent subvenir eux-mêmes à leurs propres besoins.

Le gouvernement a également durci les conditions d'obtention de visas et réduit le nombre de pays auxquels il en accorde. En particulier pour l'Angola, la Namibie et la RCA - trois pays africains qu'il accuse de ne pas coopérer suffisamment pour réadmettre leurs ressortissants en situation irrégulière après qu'ils ont été déboutés de leur demande d'asile. Londres juge "inacceptable" leur faible coopération en matière d'expulsions. À partir du 26 mars, Londres cesse de délivrer des visas d'étude aux Afghans, Camerounais, Birmans et Soudanais, et des visas de travailleur qualifié aux Afghans. Car Londres estime que des "*abus*" sont commis par des personnes originaires de ces pays qui entrent au Royaume-Uni avec ces visas, mais qui demandent ensuite l'asile.

Toutefois, cette multiplication de mesures restrictives ne découragent pas les candidats à l'exil à rejoindre les côtes anglaises. La première semaine de mars, un peu plus de 800 migrants ont traversé la Manche jusqu'en Angleterre, à la faveur d'une météo clémente. D'après les données officielles, plus de 3 500 migrants sont arrivés au Royaume-Uni depuis le début de l'année. Ils étaient 41 472 en 2025, un chiffre record depuis 2022.

ROYAUME-UNI - FRANCE

Accord "un pour un" : 377 migrants expulsés vers la France et 380 envoyés au Royaume-Uni

Sept mois après l'entrée en vigueur du traité « one in one », le Royaume-Uni est encore loin de renvoyer au moins 50 migrants par semaine. 377 personnes ont été renvoyées en France, tandis que 380 ont été reçues par le Royaume-Uni, soit une moyenne de 12 transferts par semaine. Cela ne représente que 2% des 18 790 migrants arrivés à bord de petites embarcations depuis l'entrée en vigueur du traité le 6 août 2025.

Pour rappel, le projet "one in one out" prévoit le renvoi en France de migrants arrivés à bord de "small-boats" au Royaume-Uni. Et en échange, Londres accepte d'accueillir des migrants se trouvant en France, via une route sûre et légale, et exprimant leur volonté de demander l'asile.

L'objectif est de dissuader les traversées de la Manche à la petite mer, mais des milliers de demandeurs d'asile ont franchi le détroit depuis le début du dispositif. Rien que depuis le début de l'année, plus de 3 400 personnes sont arrivés au Royaume-Uni.

Le traité ne décourage pas les migrants. "*En France, je n'ai nulle part où aller alors je n'ai pas d'autre choix que de tenter ma chance au Royaume-Uni*", racontait un Soudanais de 26 ans dont la demande d'asile a été refusée en France. "*Peu importe, je vais quand même continuer mon chemin. Je suis venu d'Afrique, j'ai traversé le désert, la mer Méditerranée… J'ai fait trop de route pour arrêter maintenant et avoir peur d'un accord* témoignait un Soudanais de 18 ans.

La ministre de l'Intérieur britannique avait, en février 2026, reconnu que le nombre d'expulsions était "*relativement faible*", tout en rappelant qu'il s'agissait d'un projet pilote et que "*ce programme visait à prouver la viabilité de ce nouveau modèle de collaboration avec les Français*". Par ailleurs, "*des difficultés pratiques se posent quant à la rapidité à laquelle il est possible de retenir les personnes, de les embarquer dans un avion et de les transférer en France*".

Le traité fait aussi face à des contestations devant les tribunaux. Jeudi 12 mars un juge de la Haute Cour britannique a suspendu le renvoi en France d'un Érythréen devant être expulsé dans le cadre de l'accord franco-britannique. Arrivé au Royaume-Uni le 12 août à bord d'un "small-boat", ce demandeur d'asile érythréen de 31 ans affirme que la France n'apporte pas un soutien suffisant aux victimes de la traite des êtres humains.

Et comme il a été reconnu comme victime de traite par les autorités britanniques après avoir été détenu et exploité par une milice en Libye, le juge a suspendu l'expulsion de l'homme après avoir constaté que les personnes de retour dans le cadre du système "*un entrant, un sortant*" pourraient rencontrer des difficultés pour accéder à un logement en France et qu'elles seraient susceptibles de se heurter à des obstacles pour accéder à leurs droits aux soins de santé dans le système français.

Il avait tenté d'obtenir une première l'asile en France, en vain. Ainsi, le juge a estimé qu'il existait un "*risque sérieux que la même situation se reproduise s'il était renvoyé en France*". Il a ajouté que cet homme ne serait "*pas reconnu comme victime de traite par les autorités françaises car la traite n'a pas eu lieu en France*" et qu'il existait un "*réel doute*" quant à la possibilité pour cet homme d'accéder à un soutien psychologique en temps opportun en France. Pour motiver sa décision de suspendre l'expulsion, il a conclu que le demandeur d'asile érythréen "*risquait de subir des dommages à sa santé mentale s'il était transféré de force en France*".

AFRIQUE

ALGÉRIE

33 corps de migrants subsahariens récupérés au large d'Alger

Trente-trois migrants originaires d'Afrique subsaharienne ont péri dans le naufrage d'une embarcation au large d'Alger, mercredi 11 mars 2026, selon des informations relayées par un activiste espagnol qui suit de près les routes migratoires en Méditerranée centrale. Sur une vidéo postée sur son compte Facebook, plusieurs corps de migrants sont alignés sur un quai du port d'Alger, certains dans des sacs mortuaires noirs, d'autres sans draps pour les recouvrir. Une ambulance de la protection civile est visible au début de la vidéo. Et un agent, dont l'uniforme ressemble à celui de la protection civile algérienne, apparaît aussi au milieu de la vidéo. "*C'est une source portuaire qui m'a envoyé la vidéo, elle a ensuite été reprise sur les réseaux sociaux par d'autres personnes*", explique-t-il. Le compte Refugees in Libya a notamment relayé le drame sur X.

Difficile d'avoir plus de précisions sur le drame ou les causes de la mort des exilés. La Direction de la protection civile algérienne et les autorités maritimes disent "*ne pas avoir d'informations*" à communiquer. Idem pour le ministère de l'Intérieur algérien qui n'a pas répondu aux questions. Également contactée, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a déclaré par téléphone ne pas avoir "*d'informations à ce sujet*".

Difficile enfin de savoir le genre et la nationalité des cadavres. "*Il y a peut-être des femmes, on ne sait pas*", ajoute l'activiste espagnol. "*Les autorités refusent toujours de parler* [de ces drames]".

La route des Baléares, depuis les côtes algériennes vers les îles espagnoles, s'est considérablement développée ces dernières années. 1 900 migrants ont atteint

l'archipel entre le 1er janvier et le 28 février 2026. Soit une hausse de 6 % par rapport à l'an dernier à la même période. Les drames sont malheureusement fréquents sur cette dangereuse route maritime. "*Les dangers de cette traversée sont même plus importants en raison des distances, mais aussi parce qu'il existe un risque élevé de perdre le cap et de se retrouver dans les zones les plus hostiles de la mer Méditerranée*", précise l'association espagnole Caminando Fronteras.1037 personnes partant d'Algérie vers les Baléares sont mortes en 2025, et seulement 517 en 2024

De plus en plus de Subsahariens empruntent cet itinéraire, à mesure que d'autres se ferment en Méditerranée centrale (Libye, Tunisie) ou dans l'Atlantique (routes des Canaries). En 2023, 73 % des personnes arrivant aux Baléares étaient d'origine maghrébine, en 2025, ce pourcentage est descendu à 30 % alors que celui des personnes en provenance d'autres pays africains a atteint 70 %.

De nombreux migrants subsahariens qui sont présents en Algérie tentent de quitter le pays face aux exactions des autorités. Selon l'ONG Alarme Phone Sahara (APS), les autorités algériennes ont illégalement expulsé 34 236 migrants vers le désert, en direction de la frontière nigérienne, en 2025. Du jamais vu.

De nombreux migrants en Algérie font aussi appel à l'OIM pour bénéficier d'un "retour volontaire". Entre le 15 février 2025 et le 15 février 2026, l'OIM en Algérie a "*facilité le retour sûr et digne de 10 240 migrants vers leurs pays d'origine*". Ces retours ont été organisés vers la Guinée, le Mali, le Nigéria, le Burkina Faso et le Bénin, ainsi que vers des pays situés en dehors de la région, tels que le Bangladesh, la Somalie et la République démocratique du Congo.

Au cours du seul mois de février 2026, précise l'OIM, plus de 1 400 retours ont été organisés depuis Alger et Tamanrasset, dont 150 retours vers le Niger.

ETHIOPIE

Dans le camp de déplacés de Hitsats, au Tigré, les familles "*décimées*" par les départs en Libye

Il y a deux ans, Jonas a quitté le camp de déplacés de Hitsats, dans le centre du Tigré, au nord de l'Éthiopie, pour la Libye, pays de transit sur la route migratoire qui mène à l'Europe. Mais quelques jours seulement après son arrivée, le jeune homme est arrêté par des miliciens et jeté en prison. Ils réclament 1,5 millions de birrs, soit 8 200 euros, à sa famille, restée dans le camp, en échange de sa libération. "*Nous avons supplié notre entourage de nous aider. Grâce à eux, on a réussi à envoyer 150 000 birrs* [820 euros], *mais ça n'a pas suffi. Ils ont juste arrêté de frapper Jonas pendant quelques semaines. Aujourd'hui, il est toujours en prison*".

D'après le coordinateur du site, sur les 4 525 foyers du camp – qui compte au total 15 550 personnes – "*la moitié ont un fils, une fille, un frère ou une sœur, parti sur les routes migratoires, en grande majorité pour la Libye. Les familles sont décimées par les départs*". Une fois arrêtés, les exilés sont soumis à des coups et actes de torture, au manque d'hygiène et de nourriture, pour forcer leurs proches à verser une rançon exorbitante en échange de leur libération. Régulièrement, des vidéos de migrants torturés et menacés inondent les réseaux sociaux en Éthiopie.

Une femme a reçu, un jour de 2023, un appel d'un trafiquant depuis la Libye. "*Il réclamait 1 million de birrs pour libérer mon frère, qui avait 18 ans. J'étais sous le choc, car je pensais qu'il était au Soudan à ce moment-là* [durant la guerre au Tigré, des

centaines de milliers d'habitants de l'ouest de la région ont fui au Soudan voisin]. *Il est parti en Libye sans prévenir personne*". Elle et sa famille, qui élevaient du bétail avant la guerre, vendent tous leurs animaux pour couvrir une partie de la somme demandée. Pendant un temps, les coups cessent. "*Et puis les trafiquants ont redemandé de l'argent, mais nous on n'a plus rien maintenant, on est bloqués ici, souffle-t-elle, la gorge serrée. Qu'est-ce que je suis censée faire ?*"

Des milliers de Tigréens de l'ouest risquent leur vie sur la route migratoire dite "du Nord", poussés par l'impossibilité de rentrer chez eux.

Depuis la fin de la guerre, acté par l'Accord de Pretoria le 3 novembre 2022, l'ouest du Tigré est occupé par la région voisine de l'Amhara. Pendant le conflit, ses forces armées, alliées à l'armée fédérale d'Addis Abeba et aux soldats érythréens, ont pris le contrôle de l'ouest du Tigré, conduisant à des déplacements forcés de population, des nettoyages ethniques et des crimes contre l'humanité.

Depuis, les autorités amhara administrent la région, et les témoignages faisant état de ségrégation à l'encontre des Tigréens restés sur place se multiplient. Avant de fuir à Hitstats, un homme a passé un an dans une prison de Humera. "*J'étais Tigréen, cela leur suffit pour m'enfermer*".

Aujourd'hui, plus de 750 000 personnes déplacées sont toujours bloquées dans les camps de la région, selon le HCR, malgré l'Accord de Pretoria qui oblige pourtant les autorités éthiopiennes à organiser leur retour.

Pour la plupart des déplacés, reconstruire sa vie au Tigré est par ailleurs une option inenvisageable, au regard de la morosité économique dans laquelle est plongée la région. Avant le conflit pourtant, "*elle était l'une des plus dynamiques d'Ethiopie*", portée par les secteurs de "*l'agriculture, l'industrie manufacturière et les petites industries*", note une étude publiée le 4 août 2025 dans la revue américaine Nature. Le Tigré représentait ainsi près de 10 % de la croissance du PIB industriel éthiopien. Mais la guerre "*a anéanti des décennies de progrès économique, entraînant la destruction d'installations industrielles-clés, la rupture des chaînes d'approvisionnement et le déplacement massif de travailleurs*".

En 2023, 81% des Tigréens de 25 à 35 ans étaient au chômage. Et 40 % des sondés envisageaient de quitter l'Éthiopie pour chercher un emploi à l'étranger. "*Oui, les armes se sont tues, mais la guerre se poursuit sous d'autres formes,* affirme le coordinateur de l'association. *La reconstruction du Tigré n'a même pas encore commencé. Les infrastructures et les services sociaux sont réduits en cendres. Alors évidemment que les jeunes préfèrent traverser la frontière*".

Les conditions de vie dans les centaines de camps de déplacés que compte le Tigré achèvent aussi d'imaginer un quelconque avenir sur le territoire. À Hitsats, L'arrêt de l'USDAID décidée par Donald Trump en mars 2025 a considérablement réduit l'aide humanitaire, et plongé les déplacés dans une profonde précarité. Depuis 2022, 335 personnes sont mortes dans le camp, faute de nourriture et de médicaments.

En décembre 2025 et janvier 2026, une campagne de dons organisée par des Tiktokeurs a permis d'améliorer un peu la situation. "*Ça nous a sauvés, mais ce n'est qu'un soutien ponctuel. J'ai peur que ces prochains mois, la situation ne devienne encore très critique*".

De nombreuses familles sont sans nouvelles de leurs proches : une femme n'a plus reçu d'appel de son frère depuis des mois. "*Je ne sais pas où il est, ni ce qu'il fait.*

J'espère juste qu'il est toujours vivant".

LIBAN

Les travailleurs migrants pris au piège de la guerre au Moyen-Orient

L'État hébreu a lancé des opérations terrestres au sud du Liban en plus d'intensifs bombardements. Les ordres d'évacuation ont poussé près d'un habitant sur quatre à fuir. Parmi eux, une vaste majorité de Libanais bien sûr, mais aussi des travailleurs migrants, venus d'Afrique ou d'Asie. Ils sont quelque 250 000 dans le pays.

A Beyrouth, l'institution jésuite accueille plus de 180 travailleurs migrants, dont 70 enfants. Un frère supervise leur accueil. « *Malheureusement la réponse d'urgence qui existe pour les Libanais n'a pas inclus les migrants. Il n'y a pas de refuges pour les migrants, c'est pour cela qu'ils sont là* », indique le directeur du service aux réfugiés des Jésuites. « *Nous avons un enfant qui est en train de naître. Il y a une femme qui est arrivée enceinte dans notre refuge, elle est en ce moment à l'hôpital en train d'accoucher. Et nous attendons deux autres naissances dans les prochaines semaines. On ne sait pas combien de temps cette guerre va durer. Mais cette fois j'ai l'impression que ce sera pire.* »

Un Soudanais, travaillait comme cuisinier dans la région de Nabatiyeh lourdement bombardée par Israël. « *On est partis dans la nuit, on a marché pendant deux jours pour arriver ici à pied, on n'a pas de voiture. Là où on habitait, tout est détruit, et même au Soudan on ne peut pas y retourner. On pensait qu'ici ce serait mieux, mais en fait c'est de pire en pire. Je suis abattu.* », dit-il dépité.

Venue d'Éthiopie, étant au Liban depuis 10 ans espère quitter le pays. « *Soit il faut nous aider, soit nous permettre de voyager dans un pays où ça va mieux, moi je veux pouvoir travailler et mettre mon enfant à l'école* », souhaite-t-elle.

Pour l'heure, aucune mesure d'évacuation n'est prévue pour ces travailleurs migrants.

https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20260317-liban-les-travailleurs-migrants-pris-au-pi%C3%A8ge-de-la-guerre-au-moyen-orient

LIBYE

345 migrants rapatriés de Libye au Nigeria en deux semaines

Les autorités de l'Est de la Libye, à Benghazi, ont procédé au rapatriement volontaire de 181 migrants nigérians vers Lagos, mercredi 11 mars 2026. Ce "*vol retour*" a été coordonné par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui assure, que le voyage a été "*sûr, humain et digne pour tous les bénéficiaires*". Début mars, un autre vol de 165 migrants nigérians avait décollé de Libye, depuis l'aéroport de Tripoli pour Lagos. En tout, entre le 1er mars et le 12 mars, 345 migrants nigérians ont ainsi quitté la Libye.

Depuis plusieurs mois, les autorités libyennes, à l'ouest comme à l'est, veulent accélérer le retour de migrants en situation irrégulière vers leur pays d'origine pour éviter leur "*installation permanente*" dans le pays.

En décembre, le ministre libyen de l'Intérieur des autorités de Tripoli avait indiqué le lancement d'un nouveau programme pour renvoyer des migrants en situation irrégulière chez eux. Ce mois-là, des "*milliers de migrants*" devaient être rapatriés au Tchad, en Somalie, au Mali et en Syrie, à raison de "deux vols hebdomadaires.

Confrontés à des conditions de vie délétères en Libye (enlèvements, arrestations arbitraires, actes de torture...) de plus en plus de migrants en Libye demandent à l'OIM de les aider à quitter le pays.

En effet, passeurs et trafiquants ont profité du climat d'instabilité qui règne dans le pays depuis la chute et mort de l'ancien dictateur en 2011 pour développer des réseaux mafieux autour de la traite d'êtres humains. La majorité des migrants subsahariens jetés arbitrairement en prison sont aux mains de ces trafiquants et victimes d'extorsions. Les geôliers les torturent, les filment et envoient les vidéos à leurs familles pour demander des rançons. Mais de nombreux migrants meurent en détention, faute de famille et d'argent.

Ainsi, depuis le lancement du programme d'aide au retour humanitaire "volontaire" de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en 2015, plus de 100 000 migrants en Libye ont pu regagner leur pays en Afrique et Asie. Si certains sans-papiers peuvent rentrer chez eux via ces "retours volontaires" de l'OIM, le retour reste impossible pour de nombreux autres. Les exilés soudanais ne peuvent rejoindre leur pays déchiré par un conflit sanglant. D'autres migrants, coincés en Libye, fuient des violences familiales au pays Avec sa fille de 7 ans, une camerounaise et sa fille de 7 ans, a fui un mari violent et violeur au pays. Elle rêve de quitter la Libye où elle a déjà séjourné trois fois en prison, mais ne sait pas où aller.

D'après l'OIM, plus de 800 000 migrants se trouvent actuellement en Libye. Les Subsahariens sont parmi les plus nombreux et se rendent dans le pays pour tenter ensuite de rejoindre l'Europe en traversant la mer Méditerranée.

NIGER

150 migrants rapatriés en Côte d'Ivoire via un "retour volontaire"

150 personnes – 134 hommes, 13 femmes et 3 enfants – étaient à bord du vol qui a atterri lundi 9 mars 2026 en Côte d'Ivoire. Organisé par les autorités ivoiriennes et l'OIM, ce "*retour volontaire*" a permis de rapatrier ces migrants qui étaient bloqués au Niger. Ils ont été accueillis par le directeur général des Ivoiriens de l'extérieur, représentant le ministre délégué chargé de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur. C'est le troisième "retour volontaire" vers la Côte d'Ivoire opéré depuis le début de l'année. Le 25 février 2026, 145 personnes ont été rapatriées de Tunisie. Et le 9 février 2026, un autre vol venu du Niger avait ramené 149 Ivoiriens dans leur pays.

De nombreux "retours volontaires" sont organisés depuis le Niger car le pays est un carrefour migratoire sur la route vers l'Europe. Selon l'OIM, ce sont plus de 4 millions de migrants qui ont été recensés, en 2025, sur une dizaine d'axes conduisant vers le nord de l'Afrique et, à terme, l'Europe. Mais de nombreux migrants restent bloqués dans ce pays et survivent dans des conditions difficiles et finissent par demander un "retour volontaire". Selon l'AIP, "*environ 400 ressortissants ivoiriens*" ont été identifiés et sont en attente d'un "retour volontaire" depuis le Niger.

Une fois rapatrié, les migrants, fragiles et polytraumatisés, devront se réinsérer. Une étape qui peut s'avérer difficile car certains sont rejetés par leur famille, d'autres supportent mal l'échec de leur exil. Après 8 années passées en Tunisie, une Ivoirienne, mère de trois enfants, n'a reçu que le mépris de sa famille à son retour : "*Ça n'a pas été facile. J'ai été rejetée, je n'ai pas eu l'accueil que j'aurais voulu avoir...*".

Et "*ce n'est pas un cas isolé*", rappelait la cheffe de projet à AVSI en Côte

d'Ivoire. "*Il y a encore beaucoup de préjugés autour de l'échec de la migration*". "*La migration est vue comme un investissement de la part de la famille, de la communauté* [beaucoup de familles pauvres contribuent à payer les passeurs pour le voyage]. *Donc leur retour au pays, sans résultats, notamment financiers, peut être mal perçu*".

De manière générale, "*les Ivoiriens qui rentrent au pays sont dans un état psychique très compliqué. Beaucoup ont subi des sévices, ont été victimes de traite, ont été réduits en esclavage*", détaillait, le chargé du programme réintégration de l'agence onusienne à Abidjan. "*Certains ont été vendus, ils sont passés de mains en mains. Ils ne vont pas bien du tout. C'est pour ça que dès leur retour en Côte d'Ivoire, nous faisons intervenir le 'programme de santé mentale' pour les prendre en charge, au moins sur le court-terme*".

TUNISIE

L'immigration au centre de l'entretien téléphonique entre les présidents Saïed et Macron

La Tunisie refuse d'être un pays de transit ou d'installation pour les migrants. Le président Kaïs Saïed l'a de nouveau répété lors de son entretien téléphonique avec Emmanuel Macron, vendredi 20 mars 2026. La Tunisie met en valeur ces derniers mois la forte baisse d'arrivées des migrants irréguliers en Italie depuis les côtes tunisiennes et la hausse des "*retours volontaires*" en 2025 avec un cap record de 8 853 exilés rapatriés dans leur pays selon l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM).

La Tunisie espère atteindre les 10 000 rapatriements d'ici fin 2026 selon le ministère des Affaires étrangères tunisien. Pour le porte-parole de l'ONG le Forum tunisien des droits économiques et sociaux, "*rien de nouveau dans cette ligne politique si ce n'est que les autorités tunisiennes veulent renouveler des soutiens financiers similaires à l'enveloppe de 150 millions d'euros débloquée en 2023 lors d'un mémorandum d'entente avec l'Union européenne*".

Le défenseur des droits déplore "*un échange consacré à la sécurité des frontières et non pas au respect de l'État de droit dans le pays*". Pour une ancienne diplomate qui a souhaité rester anonyme, "*ce discours fait sens dans la mesure où la Tunisie peut difficilement lutter seule sur la question de l'accueil des migrants subsahariens*".

Depuis 2022, plus de 21 000 migrants ont été rapatriés de Tunisie via un "retour volontaire"

Mardi 11 mars 2026, le ministre des Affaires étrangères tunisien, a annoncé que plus de 21 000 exilés avaient été rapatriés dans leur pays depuis 2022. En 2022, 1 614 migrants ont bénéficié d'un "retour volontaire" de l'OIM ; 2 557 en 2023, 7 250 en 2024 et 8 563 en 2025. 1 262 migrants ont eu un "*retour volontaire"* au départ de la Tunisie depuis le début de l'année, faisant grimper le nombre total de "retours volontaires" depuis 2022 à 21 536. Mais les autorités comptent aller bien plus loin. L'objectif du gouvernement tunisien était d'atteindre les 10 000 "retours volontaires" en 2026.

Cette augmentation s'explique notamment par la considérable détérioration des conditions de vie des migrants en Tunisie. Violences, racisme, abandons dans le désert, les maux sont nombreux. "*Ici, il y a beaucoup d'agressions, de vols, de viols de femmes et d'hommes… Moi-même, j'ai été kidnappé et séquestré en 2024*", relate un

guinéen en novembre 2025. Pour un autre Guinéen "*la Tunisie est devenue plus dangereuse que la Libye pour les Subsahariens*". Après avoir été intercepté en mer, il raconte avoir vécu un enfer avant d'être abandonné dans le désert à la frontière avec la Libye : "*Les policiers nous ont frappés avec des matraques et des bâtons. On devait baisser les yeux. Si on levait la tête, ils nous tapaient. Ils ont aussi fouillé les gens et ont pris leurs effets personnels : les téléphones et de l'argent*".

Des opérations de police sont aussi régulièrement menées dans les camps de migrants dans les oliveraies autour de Sfax. Durant ces opérations, les tentes et effets personnels des exilés sont détruits et les occupants forcés à fuir.

En tout cas, le recours de plus en plus massif aux "retours volontaires" ne fait pas l'unanimité. "*Il n'y a rien de moins volontaire que les 'retours volontaires'*", estimait un enseignant-chercheur au Collège d'Europe en Pologne. Les migrants sont "*acculés*" à des "*expulsions*" qui ne disent pas leur nom. Ces programmes de "retours volontaires" s'inscrivent dans une politique d'externalisation du contrôle des frontières par l'Union européenne (UE) qui exerce une forte pression sur ces pays tiers, en échange de contreparties, afin qu'ils gèrent la migration en son nom.

AMERIQUE

CANADA

Victoire juridique pour les droits des familles en demande d'asile

Aujourd'hui, la Cour suprême a rendu une décision importante et sans précédent en reconnaissant que les familles en demande d'asile peuvent être admissibles aux services de garde subventionnés pour leurs enfants, jugeant que le règlement contesté a un effet disproportionné sur les femmes qui demandent l'asile. Ce jugement confirme celui de la Cour d'appel du Québec, qui, en février 2024, rejetait déjà fermement de faire perdurer une disposition juridique déclarée inconstitutionnelle car discriminatoire du point de vue de l'égalité des sexes.

Le Comité accès garderie applaudit la décision de la Cour suprême, qui sonne comme une victoire d'autant plus symbolique à la veille de la Journée internationale des droits des femmes, qui sont souvent les plus touchées économiquement par le non accès aux services de garde. C'est un immense soulagement pour les familles en demande d'asile, car cette décision leur permettra de vivre et de planifier leur intégration au Québec dans la dignité et la sécurité. Les bénéfices de l'accès aux services de garde à contribution réduite se concrétisent sur le terrain depuis son rétablissement à la suite à la décision de la Cour d'appel en 2024. On constate que cet accès favorise une meilleure santé mentale des familles, le développement sain des enfants, l'autonomisation des mères et une meilleure intégration des familles à la société québécoise notamment par l'intégration au marché du travail et l'apprentissage du français pour la part qui ne le maîtrise pas. Cet accès pour les familles apporte aussi des retombées économiques, linguistiques et sociales positives dont toute la société québécoise bénéficie à long terme.

https://tcri.qc.ca/2026/03/victoire-juridique-sans-precedent-pour-les-droits-des-familles-en-demande-dasile/

USA

Les États-Unis pourront envoyer 25 migrants par semaine au Costa Rica

Les Etats-Unis pourront envoyer au Costa-Rica environ 25 migrants originaires de pays tiers chaque semaine, selon un accord signé lundi 23 mars 2026 entre les deux pays à San José.

L'accord a été signé par une émissaire spéciale, avec le président du Costa Rica, et en présence de la présidente élue, qui lui succédera le 8 mai 2026. La femme, Visage de la politique d'expulsions massives d'immigrés de Donald Trump, a été remerciée le 6 mars après des auditions parlementaires suivant la mort en janvier à Minneapolis de deux citoyens américains tués par des policiers fédéraux, dont l'une par la police de l'immigration (ICE). Son successeur a été confirmé par le Sénat lundi.

Le Costa Rica apparaît ainsi « *une fois de plus* » comme « *un allié des États-Unis sur les questions qui comptent* ». « *Il s'agit d'un accord volontaire, en vertu duquel nous pourrions refuser n'importe qui, ne pas accepter certaines nationalités, mais collaborer dans le respect des droits humains de notre pays* ».

https://www.ouest-france.fr/monde/etats-unis/les-etats-unis-pourront-envoyer-25-migrants-par-semaine-au-costa-rica-selon-un-accord-ce153c38-2738-11f1-97c2-97e16ef66fd6

Mort d'un jeune Mexicain de 19 ans détenu par la police de l'immigration

Un jeune mexicain de 19 ans, a été arrêté le 22 janvier 2026. Il était détenu depuis au centre de détention du comté de Glades à Moore Haven en Floride. Son crime ? Avoir franchi illégalement à deux reprises la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis ce qui constitue *« un crime fédéral »* aux USA. Il a également été inculpé de fraude pour usurpation d'identité et résistance à un agent lors de son arrestation.

C'est par le biais d'un communiqué que la police des frontières et de l'immigration (ICE), en charge de la chasse aux migrants aux USA et de la répression des citoyens qui leur viennent en aide, a annoncé ce mercredi 18 mars 2026 sa mort. L'ICE y évoque « *un suicide* » tout en précisant que « *la cause officielle de la mort reste en cours d'enquête* ». *« Ce n'est pas possible que cela se produise, c'est déplorable »*, a réagi vendredi matin la présidente mexicaine, lors de sa conférence de presse quotidienne. La dirigeante de gauche a exigé une *« enquête approfondie »* sur ce qui s'est passé. *« Nous allons, par tous les moyens, exprimer notre protestation ».*

Ce décès survient après ceux de deux autres ressortissants mexicains cette année, l'un en Géorgie en janvier, l'autre en Californie début mars. Depuis l'entrée en fonction de l'administration Trump, 44 personnes sont mortes dans les prisons de l'ICE. Selon la plateforme en ligne Detention Watch Network, 70 766 personnes sont actuellement détenues dans les centres de détention de l'ICE.

https://www.ouest-france.fr/monde/mexique/etats-unis-mort-dun-jeune-mexicain-de-19-ans-detenu-par-la-police-de-limmigration-51eceaae-2475-11f1-aab7-85ef88fbd7c1

Un comité de l'ONU dénonce les « discours de haine racistes »

« *Le fait que des responsables politiques et des personnalités publiques influentes au plus haut niveau, en particulier le Président, les dépeignent comme des criminels ou comme un fardeau pourrait inciter à la discrimination raciale et aux crimes de haine* », a déclaré le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination

raciales (CERD).

Le recours systématique au profilage racial et aux contrôles d'identité arbitraires par les services de l'Immigration et des douanes (ICE) et par les services des douanes et de la protection des frontières (CBP) à l'encontre de personnes d'origine hispanique/latino, africaine ou asiatique a entraîné des arrestations massives de réfugiés, de demandeurs d'asile, de migrants et de personnes perçues comme tels.

Le Comité rappelle que la vie et l'intégrité physique de ces groupes vulnérables sont mises en péril par l'usage excessif de la force et de la violence de la part des agents des forces de l'ordre lors des opérations liées à l'immigration.

Depuis janvier 2026, au moins huit personnes sont décédées au cours d'opérations menées par ICE ou alors qu'elles étaient placées sous sa garde. Parmi les victimes figuraient notamment des manifestants exerçant leur droit à la liberté de réunion pacifique et d'association, ainsi que des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants en détention.

En outre, le Comité a dénoncé les décisions des autorités américaines d'abroger des directives et des politiques établies de longue date, qui limitaient les opérations de contrôle de l'immigration et les arrestations au sein et à proximité des écoles, des hôpitaux et des institutions religieuses.

Cette mesure « *empêche les migrants — en particulier les migrants sans papiers, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les personnes perçues comme tels — d'accéder à des services essentiels tels que les soins de santé et l'éducation* ».

Le CERD s'inquiète aussi des récentes mesures discriminatoires, notamment le rejet automatique de toutes les demandes en instance présentées par des demandeurs d'asile originaires d'Afghanistan, le réexamen des demandes d'asile et d'immigration déjà approuvées émanant de ressortissants de 19 États entrés sur le territoire le 20 janvier 2021 ou après cette date, ainsi que la suspension du statut de protection temporaire pour les ressortissants de l'Afghanistan, du Cameroun, de l'Éthiopie, d'Haïti, du Honduras, du Myanmar, du Népal, du Nicaragua et du Soudan du Sud.

Le Comité demande aux États-Unis de procéder à un examen de leurs mesures législatives adoptées depuis janvier 2025, fondé sur les droits de l'homme, notamment en suspendant les opérations de contrôle de l'immigration — telles que les contrôles d'identité et les arrestations — au sein et aux abords des écoles, des hôpitaux et des institutions confessionnelles.

Il a par ailleurs appelé à définir clairement le profilage racial par les forces de l'ordre et à l'interdire explicitement lors des opérations de contrôle.

Il a en outre exhorté les autorités américaines à condamner publiquement la discrimination raciale et les discours de haine racistes, et à adopter des mesures immédiates pour mettre en place des alternatives à la détention fondées sur les droits de l'homme et ne privant pas de liberté, en particulier pour les enfants, les familles et les autres personnes en situation de vulnérabilité.

Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

- Le comité est un organe de l'ONU composé de 18 experts indépendants
- Ces experts surveillent l'application de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (adoptée en 1965) par les États parties.
- Basé à Genève, le comité examine les rapports périodiques des pays, émet des recommandations, gère des plaintes interétatiques et individuelles, et utilise des procédures d'alerte rapide pour prévenir la discrimination raciale.

https://news.un.org/fr/story/2026/03/1158547?utm_source=UN+News+-+French&utm_campaign=2bc7b4af43-EMAIL_CAMPAIGN_2026_03_13_12_03&utm_medium=email&utm_term=0_0264da9d8f-2bc7b4af43-107916625